

**Organe subsidiaire de conseil
scientifique et technologique**

Soixantième session

Bonn, 3-13 juin 2024

**Rapport du Groupe de facilitation de la plateforme
des communautés locales et des peuples autochtones***Résumé*

Le Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones a établi le présent rapport qui rend compte des résultats de ses travaux et des progrès réalisés dans la mise en œuvre en cours des activités menées dans le cadre du plan de travail actuel de la Plateforme pour 2022-2024. Les principaux résultats et réalisations sont mis en évidence, notamment les efforts déployés par le Groupe de facilitation pour promouvoir un échange de connaissances éthique et équitable sur des solutions globales pour le climat entre les peuples autochtones, les communautés locales, les Parties et autres contributeurs de la plateforme, renforcer les capacités des peuples autochtones, des communautés locales et des Parties à participer utilement au processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et faciliter l'intégration de divers systèmes de connaissances, perspectives, valeurs et visions du monde lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique climatique. Le rapport identifie plusieurs obstacles qui empêchent la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention, notamment la nécessité de formuler une approche globale des solutions climatiques qui respecte la diversité des valeurs et des visions du monde, de surmonter les barrières linguistiques qui diluent les concepts culturels complexes et les connaissances écologiques, de lutter contre les idées fausses sur l'homogénéité des peuples autochtones et des communautés locales et de passer de la vulnérabilité au leadership en matière d'action climatique. En outre, le Groupe de facilitation est confronté à des défis opérationnels liés à la transition des membres et à l'accès aux processus relevant de la Convention ainsi qu'à des contraintes en matière de logistique et de ressources qui ne permettent pas de renforcer efficacement la participation des populations autochtones et des communautés locales.



Des recommandations visant à relever ces défis et, plus généralement, à améliorer les activités menées au titre de la Plateforme sont proposées, notamment afin d'intégrer les concepts et la terminologie des populations autochtones et des communautés locales dans le langage de la Convention, de tenir compte de la diversité au sein des populations autochtones et des communautés locales et entre elles, ainsi que des valeurs communes qui guident leurs relations réciproques avec la nature et leurs réflexions pour les générations futures, d'adopter une approche de la participation fondée sur les droits, d'échelonner le processus d'adhésion au Groupe de facilitation pour assurer une continuité, de garantir des ressources suffisantes pour relever les défis linguistiques et d'aligner les activités du plan de travail sur les échéances importantes du processus découlant de la Convention. Le présent rapport comprend également le projet de plan de travail de la plateforme pour la période 2025-2027. Attirant l'attention sur le rôle de premier plan que jouent les populations autochtones et les communautés locales dans l'effort collectif déployé pour élaborer des politiques et mesures porteuses de transformation en matière de climat, ainsi que sur leurs valeurs, visions du monde et systèmes de connaissances aussi riches que divers, cultivés générations après génération grâce à leur relation étroite avec la Mère Nature, le présent rapport a été préparé pour examen par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique avant l'examen par le Groupe de facilitation qui doit avoir lieu lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties.

Table des matières

	<i>Page</i>
Sigles et abréviations.....	4
I. Introduction.....	5
A. Mandat.....	5
B. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	5
C. Questions d’organisation et de procédure.....	5
II. Principaux résultats obtenus par le Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones dans l’exécution de ses fonctions.....	6
A. Renforcement du partage éthique et équitable des connaissances sur des solutions globales pour lutter contre les changements climatiques.....	6
B. Renforcement des capacités nécessaires à une participation effective au processus de la Convention.....	9
C. Meilleure intégration des divers systèmes de connaissances, valeurs, pratiques et de l’innovation dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques et actions en matière de climat.....	11
D. Contribution accrue des peuples autochtones et des communautés locales à une action climatique renforcée et plus ambitieuse.....	12
III. Difficultés.....	13
IV. Recommandations.....	17
V. Conclusion.....	19
Annexes	
I. Projet de plan de travail de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones pour 2025-2027.....	20
II. Vision et orientation stratégique du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones.....	27
III. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième plan de travail de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones pour 2022-2024.....	28
IV. Points de vue sur les approches globales et intégrées de l’atténuation des changements climatiques et de l’adaptation à ses effets.....	38
V. Récits partagés par les peuples autochtones et les communautés locales sur l’action climatique et la protection de la nature.....	41
VI. Membres du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones au 15 mars 2024.....	46
VII. Contributions relatives à l’examen du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones qui se tiendra en 2024.....	47

Sigles et abréviations

CDN	Contribution déterminée au niveau national
CET	Comité exécutif de la technologie
Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie	Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques
COP	Conférence des Parties
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
OIT	Organisation internationale du Travail
PNA	Plan national d'adaptation

I. Introduction

A. Mandat

1. Reconnaissant la nécessité de renforcer les connaissances, technologies, pratiques et activités des communautés locales et des peuples autochtones en matière de lutte contre les changements climatiques, la Conférence des Parties (COP) a créé à sa vingt et unième session la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones¹ (ci-après « la plateforme ») pour permettre l'échange des données d'expérience et la mise en commun des meilleures pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation de manière globale et intégrée².

2. À sa vingt-troisième session, la COP a décidé que la plateforme s'acquitterait de trois fonctions³, notant que, dans le cadre de la troisième, elle devrait faciliter la prise de mesures plus fortes et plus ambitieuses en faveur du climat par les peuples autochtones et les communautés locales qui pourraient servir la réalisation des CDN des parties concernées. À sa vingt-quatrième session, la COP a créé le Groupe de facilitation dans le but d'améliorer le fonctionnement de la plateforme et de faciliter l'exécution de ses fonctions⁴.

3. Avec le soutien du secrétariat, le Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones a établi le présent rapport qui, conformément au mandat⁵, présente les résultats qu'il a obtenus, y compris un projet de troisième plan de travail de la plateforme pour 2025-2027 (voir annexe I) et des informations sur les activités menées au titre de la plateforme (voir annexe III).

4. Lors de sa 10^e réunion, qui s'est tenue en novembre 2023, le Groupe de facilitation a défini et adopté les grandes lignes du rapport, ainsi qu'un schéma et des éléments clés à prendre en considération pour l'élaboration du projet de troisième plan de travail de la plateforme.

B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

5. À sa soixantième session l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique souhaitera peut-être examiner les informations contenues dans le présent rapport, y compris le projet de plan de travail pour 2025-2027, et recommander un projet de conclusions ou un projet de décision sur la base des travaux du Groupe de facilitation pour examen et adoption lors de la vingt-neuvième session de la COP.

C. Questions d'organisation et de procédure

1. Composition

6. À sa vingt-quatrième session, lors de la création du Groupe de facilitation, la COP a décidé qu'il serait composé de 14 représentants : sept représentants des groupes de Parties et sept représentants d'organisations de peuples autochtones (voir l'annexe VI pour la composition du Groupe de facilitation)⁶.

7. Les représentants des Parties sont nommés par leurs groupes régionaux et collectifs respectifs. Les représentants des organisations de peuples autochtones des sept régions socioculturelles autochtones reconnues par l'ONU sont nommés par l'intermédiaire des

¹ Pour plus d'informations sur la plateforme, voir <https://lcipp.unfccc.int>.

² Décision 1/CP.21, par. 135.

³ Les fonctions sont énumérées au paragraphe 6 de la décision 2/CP.23 et reproduites au paragraphe 3 de l'annexe I.

⁴ Décision 2/CP.24, par. 1 et 2.

⁵ Décision 16/CP.26, par. 11.

⁶ Décision 2/CP.24, par. 3.

coordonnateurs qu'ils ont désignés. Le Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique est informé de ces nominations⁷.

8. À sa vingt-quatrième session la COP a demandé à l'Organe subsidiaire d'envisager, dans le cadre de l'examen du Groupe de facilitation et compte tenu des progrès réalisés dans la représentation des communautés locales, d'ajouter au moins trois représentants supplémentaires pour représenter les communautés locales ainsi que de prévoir un processus de nomination de ces représentants et un nombre égal de représentants des Parties, afin de recommander un projet de décision sur la représentation des communautés locales participant à la plateforme qui serait examiné et adopté par la Conférence des Parties à sa vingt-septième session⁸. Toutefois, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus 2019, l'examen du Groupe de facilitation a eu lieu lors de la vingt-sixième session de la COP et celle-ci a décidé d'examiner la représentation des communautés locales participant à la plateforme à l'occasion de l'examen du Groupe de facilitation en 2024.

9. Afin de renforcer le rôle moteur des peuples autochtones et des communautés locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et actions climatiques porteuses de transformation, le Groupe de facilitation a adopté une vision et orientation stratégique (voir annexe II), laquelle guide les travaux du Groupe, conformément à son mandat.

2. Réunions

10. Le Groupe de facilitation se réunit deux fois par an, en même temps que les sessions des organes subsidiaires et la session de la Conférence des parties. Il adapte en permanence l'organisation matérielle et l'ordre du jour de ses réunions afin de promouvoir la participation active et le rôle de premier plan des peuples autochtones et des communautés locales. Ces modifications permettent non seulement d'accroître leur participation directe, mais aussi d'intégrer les divers points de vue, perspectives, valeurs et systèmes de connaissances des peuples autochtones et des communautés locales dans les efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques et rétablir l'intégrité de la nature.

II. Principaux résultats obtenus par le Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones dans l'exécution de ses fonctions

11. Les résultats décrits dans ce chapitre sont directement liés au rôle qui a été confié au Groupe de facilitation dans la poursuite de la mise en service de la Plateforme et la facilitation de l'exécution de ses fonctions, y compris grâce à la mise en œuvre en cours du deuxième plan de travail de la plateforme pour 2022-2024.

A. Renforcement du partage éthique et équitable des connaissances sur des solutions globales pour lutter contre les changements climatiques

12. Le Groupe de facilitation a mis en place diverses mesures pour favoriser un échange de connaissances éthique et équitable entre les peuples autochtones, les communautés locales, les Parties et les autres contributeurs de la plateforme, ainsi que le partage des pratiques pour faire face et répondre aux changements climatiques de manière globale et intégrée.

13. Conformément au principe du consentement libre, préalable et éclairé, tel qu'énoncé dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le Groupe de facilitation a élaboré des mesures de protection des droits et des protocoles pour le portail Web de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones⁹. Ces lignes

⁷ Conformément à la décision 2/CP.24, par. 5 et 6.

⁸ Décision 2/CP.24, par. 4.

⁹ Voir <https://lcipp.unfccc.int/rights-safeguards-and-protocols>.

directrices facilitent l'échange d'expériences et de pratiques sur la plateforme ainsi que les activités d'ensemble menées au titre de la plateforme.

14. Le Groupe de facilitation respecte les principes proposés par les organisations de peuples autochtones, y compris celui de l'autosélection des représentants des peuples autochtones conformément aux procédures propres à ces peuples¹⁰. Ce principe est essentiel pour le travail du Groupe de facilitation, y compris la nomination de ses représentants et la désignation des détenteurs de savoir pour participer aux manifestations prescrites au titre de la plateforme et à d'autres manifestations pertinentes. Elles comprennent des activités figurant dans le plan de travail de la plateforme et mises en œuvre en 2022 et 2023, telles que la réunion annuelle des détenteurs de savoir, les réunions régionales et la table ronde annuelle des jeunes. Les détenteurs de savoir autochtone qui ont été financés pour participer aux manifestations ont été autosélectionnés par le collectif de l'Organisation des peuples autochtones¹¹ ou désignés au niveau régional et approuvés par le Groupe de facilitation. Bien que le processus d'autosélection se déroule au sein d'une région socioculturelle autochtone reconnue par l'ONU, les listes de candidats sont publiées sur les pages régionales du portail Web de la plateforme, dans un souci de transparence et de responsabilité et afin de faciliter une éventuelle participation par la suite¹².

15. Lors de la planification et de l'organisation des manifestations prescrites au titre de la plateforme, le Groupe de facilitation s'efforce de débloquer suffisamment de temps et de prendre des dispositions pour assurer la coordination entre les détenteurs de savoir avant qu'ils n'interagissent avec des parties, des organes constitués et d'autres contributeurs concernés. Les activités préparatoires, telles qu'exprimer sa gratitude aux éléments et renforcer le sens de la communauté autour d'un objectif climatique commun, permettent aux peuples autochtones et aux communautés locales de s'orienter les uns par rapport aux autres et instaurent un climat de confiance pour le partage de connaissances, de données d'expérience et de pratiques pertinentes.

16. Le Groupe de facilitation intègre dans ses activités les valeurs et les pratiques des peuples autochtones ainsi que les perspectives locales. Les réunions du Groupe de facilitation et les manifestations relevant de la plateforme commencent et se terminent par des invocations des peuples autochtones exprimant leur gratitude aux éléments essentiels à la vie et favorisant le sens de la communauté autour d'un objectif commun parmi les participants. Le format des réunions du Groupe de facilitation a évolué pour que les voix des peuples autochtones et des communautés locales soient mieux entendues, sur la base d'une amélioration constante fondée sur l'expérience et les enseignements à retenir. Lors des réunions du Groupe de facilitation, les discussions en petits groupes permettent de surmonter les barrières linguistiques, de mieux utiliser le temps et de renforcer la participation active.

17. Le Groupe de facilitation encourage la collaboration avec d'autres organes relevant ou non du processus de la Convention en vue de renforcer la cohérence des actions menées dans le cadre de la plateforme¹³. Un point de l'ordre du jour est prévu à cet effet, ce qui permet aux peuples autochtones et aux communautés locales de mieux comprendre les travaux des organes et processus pertinents relevant ou non de la Convention, ce qui les encourage à prendre activement part à ces travaux et à renforcer la contribution des peuples autochtones et des communautés locales au processus de la Convention.

18. Pour faciliter la participation active des représentants des peuples autochtones et des communautés locales à ses réunions et aux sessions pertinentes dans le cadre du processus découlant de la Convention, le Groupe de facilitation organise des séances d'information informelles virtuelles à l'intention des contributeurs avant les réunions. Ces réunions d'information ont été bien accueillies en tant que moyen d'échanger des informations. Lors de la vingt-huitième session de la COP, le Groupe de facilitation a étendu cette modalité de travail pour aider les détenteurs de savoir autochtone, en proposant des séances d'information

¹⁰ Décision 2/CP.23, par. 8.

¹¹ Pour en savoir plus sur les collectifs d'organisations non gouvernementales relevant de la CCNUCC, consultez le site https://unfccc.int/sites/default/files/resource/constituencies_and_you.pdf.

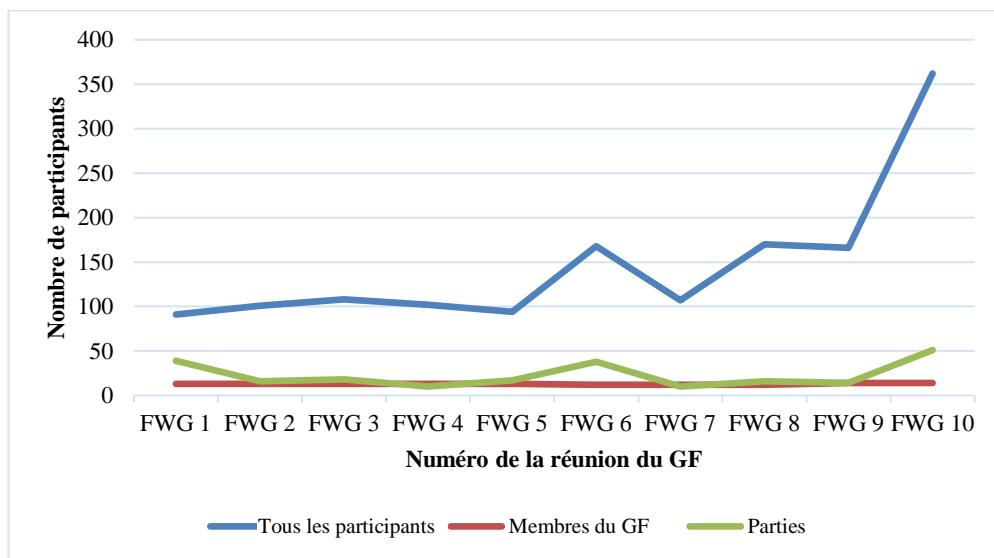
¹² Les pages régionales du portail Web de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones sont accessibles sous l'onglet « About LCIPP » à l'adresse <https://lcipp.unfccc.int>.

¹³ Conformément à la décision 2/CP.24, par. 20.

en présentiel avant les activités prescrites et autres manifestations pertinentes. Les réunions du Groupe de facilitation et les activités prescrites menées au titre de la plateforme, telles que la réunion annuelle des détenteurs de savoir, sont organisées de manière à être inclusives et participatives, à la fois en ce qui concerne le contenu de leur programme et la configuration matérielle des espaces. Par exemple, au cours de la première partie des réunions annuelles, les détenteurs de savoir disposent d'un espace inclusif pour échanger des connaissances et partager des bonnes pratiques en matière de lutte contre les changements climatiques tout en respectant les protocoles culturels et en préservant les savoirs. La deuxième partie des réunions est consacrée à un dialogue interactif entre les peuples autochtones, les communautés locales, les Parties et autres contributeurs de la plateforme. Les idées recueillies lors de ces dialogues sont intégrées aux discussions plus larges sur le climat au moyen de rapports de synthèse informels et de la participation des contributeurs à d'autres activités pertinentes, enrichissant ainsi les débats lors des sessions de la COP en proposant diverses perspectives, valeurs et systèmes de connaissances.

19. Les améliorations constantes apportées à l'organisation des réunions du Groupe de facilitation se traduisent par une participation accrue (voir la figure ci-dessous)¹⁴. Le nombre de nouveaux participants a augmenté – y compris les Parties, même si leur collaboration aux activités menées dans le cadre de la plateforme peut encore s'améliorer. L'amélioration des stratégies de mobilisation utilisées par la plateforme a également favorisé une plus grande participation et contribution des peuples autochtones et des communautés locales aux activités pertinentes relevant du processus de la Convention. Les membres du Groupe de facilitation ont noté que la forte participation aux activités menées au titre de la plateforme a été stimulée par les peuples autochtones et que les activités se sont principalement concentrées sur l'intégration des droits, des savoirs et des valeurs des peuples autochtones dans les politiques et les actions relatives au climat. Le Groupe de facilitation reconnaît que l'inclusion des perspectives des communautés locales dans les activités menées au titre de la plateforme fait partie intégrante de son mandat et encourage les représentants des communautés locales à participer et à contribuer à ces activités.

Participation aux réunions du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, 2019-2023



20. La plateforme est dorénavant inclusive et permet aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux Parties et autres contributeurs de la plateforme de participer à l'effort commun visant à intégrer diverses perspectives, valeurs et systèmes de connaissances dans l'action menée collectivement pour lutter contre les changements climatiques. À propos de la réunion régionale de la plateforme sur l'Arctique, organisée conjointement avec le

¹⁴ Cette figure représente une estimation basée sur les données disponibles relatives à l'inscription et à la participation aux réunions du Groupe de facilitation.

Conseil de l'Arctique, le membre du Groupe de facilitation représentant les organisations des peuples autochtones de la région socioculturelle autochtone de l'Arctique reconnue par l'ONU a mis en avant les retombées de la réunion : « Nos discussions et nos riches échanges à Girkonjarga-Kirkenes guideront et façonneront sans aucun doute nos initiatives collectives en matière de changements climatiques pour aller de l'avant. Dans le cadre de la Convention, la plateforme offre un espace inclusif pour le partage de ces résultats et permet d'échanger sur les effets que les changements climatiques ont sur nos vies et sur l'Arctique, d'identifier les besoins et de redéfinir l'approche mondiale de la nature et des changements climatiques ».

B. Renforcement des capacités nécessaires à une participation effective au processus de la Convention

21. Le Groupe de facilitation, soutenu par le secrétariat, a utilisé diverses stratégies de renforcement des capacités et d'apprentissage tant multidirectionnels que ciblés. Elles comprennent notamment l'organisation d'ateliers de formation virtuels et en présentiel (activités 4 et 5 du plan de travail pour 2022-2024¹⁵), la tenue de débats lors de réunions régionales et de réunions du Groupe de facilitation, la collaboration avec les organes de la Convention et au titre de ses secteurs d'activités lors des sessions des organes subsidiaires et de la COP et l'interaction avec les organes concernés extérieurs au processus de la Convention.

22. Dans le cadre du plan de travail de la plateforme pour 2022-2024, le Groupe de facilitation a organisé une série d'ateliers modulaires virtuels de renforcement des capacités portant sur des sujets tels que les plans nationaux d'adaptation, le financement des pertes et préjudices, la transition juste, les mesures de riposte, le bilan mondial, l'objectif mondial en matière d'adaptation et l'Action pour l'autonomisation climatique¹⁶. Le Groupe de facilitation a demandé l'avis des peuples autochtones et des communautés locales pour les thèmes des futures sessions de formation et a identifié les domaines prioritaires pour le renforcement des capacités.

23. Les efforts continus déployés par le Groupe de facilitation ont renforcé la capacité des peuples autochtones et des communautés locales à contribuer au processus découlant de la Convention, notamment par l'intermédiaire de la plateforme, des représentants régionaux, des correspondants nationaux et des centres de collaboration régionaux. Ces efforts ont également permis aux parties et aux autres contributeurs de la plateforme de mieux comprendre et apprécier les diverses valeurs, visions du monde et perspectives des peuples autochtones et des communautés locales.

24. Le Groupe de facilitation veille à ce que les activités en lien avec la plateforme, y compris les activités prescrites, facilitent le renforcement multidirectionnel des capacités, lequel profite aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux Parties et autres contributeurs de la plateforme, tout en créant des environnements propices à une participation continue et renforcée au processus découlant de la Convention, maintenant et à l'avenir. Les résultats obtenus à cet égard comprennent notamment¹⁷ :

a) **Les réunions régionales et birégionales** assorties de séances d'information à l'intention des détenteurs de savoir autochtone et des représentants des communautés locales sur des sujets liés au processus découlant de la Convention et sur les possibilités d'y participer. Certains détenteurs de savoir autochtone ayant collaboré aux réunions ont pu prendre part à des manifestations organisées lors de sessions ultérieures de la COP, ce qui montre que le renforcement des capacités lors des réunions a facilité leur participation au processus découlant de la Convention. Les réunions permettent également aux Parties de mieux comprendre la complexité des effets des changements climatiques sur les peuples autochtones et les communautés locales – tant directs, en raison d'événements extrêmes et

¹⁵ FCCC/SBSTA/2021/1, annexe IV.

¹⁶ Voir <https://lcipp.unfccc.int/events/advancing-meaningful-participation-indigenous-peoples-and-local-communities-unfccc-virtual-training> et <https://lcipp.unfccc.int/events/workshop-advancing-meaningful-participation-indigenous-peoples-and-local-communities-unfccc-process>.

¹⁷ Voir également annexe IV.

lents, qu'indirects, du fait de la mise en œuvre des mesures de riposte. Ces réunions enrichissent les efforts déployés au niveau mondial pour renforcer la résilience et protéger la nature contre les changements climatiques en s'appuyant sur les pratiques, les valeurs et les visions du monde des peuples autochtones et des communautés locales ;

b) **La table ronde annuelle des jeunes**, à laquelle ont participé des jeunes autochtones et des jeunes des communautés locales ainsi que des Parties et autres parties prenantes, pour engager un dialogue direct sur les changements climatiques. Les consultations virtuelles de jeunes qui ont lieu avant les sessions de la COP offrent un espace aux jeunes autochtones et aux jeunes des communautés locales pour contribuer à l'organisation de la table ronde annuelle des jeunes, améliorant ainsi son efficacité. Ces deux forums responsabilisent les jeunes, qui risquent d'être touchés de manière disproportionnée par les effets de plus en plus importants des changements climatiques et leur permettent d'exprimer leurs inquiétudes, leurs points de vue et de formuler des recommandations, renforçant ainsi la compréhension mutuelle entre tous les participants. María José Andrade, jeune leader du peuple quechua de la communauté quechua de Serena en Équateur, a souligné l'importance de la Plateforme en ces termes¹⁸ : « Il est important pour nous, en tant que peuples autochtones, d'assurer une transition générationnelle vers un monde plus durable. Nos aînés, nos parents, nos enfants et les enfants de nos enfants doivent connaître les plateformes et les mécanismes mis en place au titre de la Convention et pouvoir y accéder. Cela est particulièrement important pour les femmes et les filles autochtones ». La table ronde annuelle des jeunes facilite l'échange de connaissances et permet aux décideurs politiques et aux jeunes leaders d'acquérir le savoir nécessaire pour une prise en compte et une solidarité intergénérationnelles ;

c) **Les réunions semestrielles du Groupe de facilitation** qui constituent des espaces utiles et inclusifs pour le renforcement durable et multidirectionnel des capacités des divers participants. Elles leur permettent de mieux comprendre le travail effectué dans le cadre de la plateforme pour faciliter la participation des peuples autochtones et des communautés locales au processus de la Convention. Les réunions offrent également un espace inclusif pour une collaboration et un examen interrégionaux et intergénérationnels, renforçant ainsi les efforts collectifs déployés en faveur de l'action climatique ;

d) **L'adhésion au Groupe de facilitation**, qui sert de plateforme dynamique de renforcement des capacités pour ses membres, offrant des possibilités d'interagir avec les organes et processus pertinent, à différents titres de représentation, ainsi que d'apprentissage auprès des organes et processus concernés relevant ou non de la Convention. En participant activement à leurs réunions et à leurs activités, les membres du Groupe de facilitation acquièrent une connaissance précieuse des autres organes constitués et des secteurs d'activités. Les réunions semestrielles du Groupe de facilitation favorisent l'interaction entre ses membres et entre ces derniers et d'autres parties prenantes, encourageant ainsi la collaboration et l'échange de connaissances. Les membres assument divers rôles, notamment celui de coprésident et de représentant, au sein de groupes thématiques et consultatifs, ce qui leur permet d'améliorer leur expertise et leurs compétences en matière d'encadrement. La représentation du Groupe de facilitation lors du dialogue avec les entités de la plateforme, telles que le Fonds vert pour le climat et le GIEC, permet aux membres de mettre en avant les droits et les intérêts des peuples autochtones et des communautés locales. En outre, les membres du Groupe de facilitation établissent des liens et renforcent les possibilités de collaboration en vue d'intégrer divers systèmes de connaissances et valeurs dans les processus concernés et continuent souvent à contribuer aux organes et aux initiatives au-delà de leur mandat, garantissant ainsi la durabilité de l'impact du Groupe tout comme de celui de la plateforme. Les représentants des Parties au sein du Groupe de facilitation ont pu partager les connaissances qu'ils ont acquises lors des négociations menées dans le cadre de leur groupe régional et avec d'autres Parties, facilitant ainsi le renforcement des capacités et une meilleure compréhension de la collaboration éthique et équitable avec les peuples autochtones et les communautés locales.

25. Le Groupe de facilitation a un statut unique en tant qu'organe constitué dans le cadre de la Convention, car il est composé à la fois de Parties et d'entités non parties, qui disposent

¹⁸ Voir <https://unfccc.int/news/indigenous-youth-can-boost-the-transition-to-a-more-sustainable-world>.

toutes d'une voix égale. Il travaille en étroite collaboration avec les membres des organisations de peuples autochtones, qui représentent les sept régions socioculturelles autochtones reconnues par l'ONU. L'enrichissement mutuel des idées et la complémentarité des travaux entre le Groupe de facilitation et le collectif d'organisations de peuples autochtones ont été renforcés grâce à la participation proactive et au rôle moteur de leurs représentants au sein du Groupe de facilitation et du collectif. Entretenir une telle relation de collaboration a été essentiel pour le travail du Groupe de facilitation en tant qu'organe technique, afin d'ouvrir la voie à une participation accrue des peuples autochtones et de leurs réseaux aux activités de la plateforme et d'élargir sa portée et son incidence.

C. Meilleure intégration des divers systèmes de connaissances, valeurs, pratiques et de l'innovation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et actions en matière de climat

26. Le Groupe de facilitation encourage l'intégration complète et effective des valeurs et des systèmes de connaissances des peuples autochtones ainsi que des systèmes de connaissances locaux dans les efforts de lutte contre les changements climatiques à tous les niveaux.

27. Un nombre croissant d'organes et de groupes de travail relevant ou non du processus de la Convention contribuent aux activités menées au titre de la plateforme afin de renforcer cette collaboration. Au moment de l'élaboration du présent rapport, le Groupe de facilitation avait collaboré avec 11 des 16 organes constitués, soit 68,8 %¹⁹. Il avait également collaboré avec des entités externes, notamment des organismes des Nations Unies, le GIEC, des organisations régionales de peuples autochtones et des institutions financières.

28. Au niveau mondial, ces collaborations ont facilité la participation directe des détenteurs de savoirs autochtones des sept régions socioculturelles autochtones reconnues par l'ONU – et le partage de leurs divers points de vue, visions du monde et systèmes de connaissances – aux activités en lien avec la plateforme et à d'autres forums pertinents lors des deux dernières sessions de la COP. Des exemples des effets des changements climatiques sur les écosystèmes et les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales ont été fournis dans la contribution du Groupe de facilitation au bilan mondial des progrès collectifs accomplis dans la réalisation du but et des objectifs de l'Accord de Paris²⁰. Les membres du Groupe de facilitation ont également participé aux discussions interactives organisées selon la formule du World Café (café mondial) lors de la troisième réunion organisée dans le cadre du dialogue technique mené au titre du premier bilan mondial, laquelle s'est tenue en 2023²¹. En outre, les détenteurs de savoir autochtone et les membres du Groupe de facilitation ont participé au cinquième atelier du programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation²² au cours duquel ils ont souligné l'importance de placer une nature saine et régénératrice au cœur de l'objectif mondial d'adaptation. Ils ont également déclaré que, pour assurer la résilience et le bien-être des populations et de la planète, la communauté mondiale devait réfléchir à des systèmes qui vont au-delà de ceux axés sur l'humain et conçus par l'homme.

29. Au niveau régional, le Groupe de facilitation a contribué à l'organisation des réunions régionales de la plateforme qui ont rassemblé des peuples autochtones, des communautés locales, des Parties et d'autres contributeurs de la plateforme afin qu'ils partagent leurs données d'expérience et leurs perspectives sur les effets des changements climatiques et leur approche de la lutte contre ceux-ci. S'agissant de la réunion régionale organisée pour le Pacifique²³, les participants ont exprimé leurs points de vue sur les immersions culturelles et les visites de communautés prévues à cette occasion, et les activités interactives et les

¹⁹ Voir <https://unfccc.int/process-and-meetings/bodies/constituted-bodies>.

²⁰ La contribution du Groupe de facilitation à l'évaluation technique du bilan mondial est disponible à l'adresse suivante : https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2022-06/FWG%20input%20to%20the%20GST%20process_version%20March%202022_final.pdf.

²¹ Voir <https://unfccc.int/event/gst-td-world-cafe>.

²² Voir <https://unfccc.int/event/5th-workshop-glasgow-sharm-el-sheikh-wp-gga>.

²³ Voir <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-pacific-regional-gathering>.

expériences culturelles ont permis de mieux comprendre les problèmes climatiques critiques auxquels sont confrontés les peuples autochtones dans toute la région du Pacifique.

30. Au niveau national, le Groupe de facilitation a encouragé l'échange de bonnes pratiques visant à associer les peuples autochtones et les communautés locales à la conception, la mise en œuvre et la diffusion des politiques et actions en faveur du climat. Les activités menées dans le cadre de la plateforme ont mis en évidence les politiques nationales inclusives qui étaient en cours d'élaboration et de mise en œuvre²⁴.

31. Les experts représentant les peuples autochtones et les communautés locales jouent de plus en plus un rôle de premier plan dans les groupes d'experts thématiques, les groupes consultatifs et les groupes de travail dans le cadre des processus découlant de la Convention, notamment le groupe d'experts des pertes autres qu'économiques du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie²⁵, l'équipe spéciale des PNA²⁶ et le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG)²⁷.

32. Les travaux du Groupe de facilitation et les activités liées à la plateforme contribuent à instaurer un environnement qui permet aux peuples autochtones et aux communautés locales de contribuer davantage à l'effort collectif de lutte contre les changements climatiques. En 2019, l'Assemblée générale des Nations Unies a élargi le mandat du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones afin d'y inclure la fourniture d'un soutien financier aux représentants des peuples autochtones pour qu'ils puissent participer aux processus découlant de la Convention, y compris aux réunions du Groupe de facilitation de la plateforme²⁸. Le Fonds international de développement agricole a consacré le sixième cycle de son Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones aux changements climatiques.

33. La participation des peuples autochtones et des communautés locales aux processus découlant de la Convention n'a cessé de croître. Lors de la vingt-huitième session de la COP, par exemple, les activités entreprises dans le cadre de la plateforme ont facilité la tenue de tables rondes consacrées aux peuples autochtones lors du World Café organisé à l'occasion de la Journée d'information sur la Terre de 2023 et du Dialogue sur l'Action pour l'autonomisation climatique. En mars 2024, les activités liées à la plateforme ont également encouragé la participation des détenteurs de savoir des régions socioculturelles autochtones reconnues par les Nations Unies de l'Afrique, du Pacifique et de l'Arctique au titre d'un point particulier de l'ordre du jour de la 20^e réunion du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie, axé sur la manière dont les savoirs traditionnels et les savoirs des peuples autochtones contribuent à l'élaboration des politiques²⁹.

D. Contribution accrue des peuples autochtones et des communautés locales à une action climatique renforcée et plus ambitieuse

34. Pour s'acquitter de la troisième fonction de la plateforme, le Groupe de facilitation continue à promouvoir une action climatique renforcée et plus ambitieuse de la part des peuples autochtones et des communautés locales, compte tenu de leur potentiel à soutenir la réalisation des contributions déterminées au niveau national de leurs pays. L'état des lieux³⁰ réalisé dans le cadre du premier plan de travail de la plateforme pour 2020-2021, a mis en

²⁴ Voir le document technique élaboré dans le cadre de l'activité 7 du premier plan de travail biennal de la plateforme, disponible à l'adresse suivante : https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-08/Technical%20paper_LCIPP%20Activity%207_Final.pdf.

²⁵ Voir <https://unfccc.int/process-and-meetings/bodies/constituted-bodies/adaptation-committee-ac/AC-NAPTF>.

²⁶ Voir <https://unfccc.int/process/bodies/constituted-bodies/WIMExCom/NELs/membership>.

²⁷ Le président du LEG a invité le Groupe de facilitation à participer au groupe consultatif pour la réunion d'experts qui se tiendra conformément à la décision 3/CP.26, par. 3 d).

²⁸ Document A/RES/74/135 de l'Assemblée générale.

²⁹ Voir <https://unfccc.int/event/gst-td-world-cafe>.

³⁰ Les résultats de l'état des lieux sont présentés dans un document technique disponible à l'adresse suivante : <https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-12/Technical%20Paper%20Activity%209.pdf>.

évidence l'importance des CDN pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Il a également souligné la nécessité d'intégrer divers systèmes de connaissances dans l'action climatique.

35. Dans son préambule, l'Accord de Paris souligne l'importance pour les Parties de respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'homme, le droit à la santé et les droits des peuples autochtones, des populations locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes vulnérables lorsqu'elles prennent des mesures face aux changements climatiques. Dans ce contexte, les Parties sont encouragées à élaborer des CDN, des PNA et des communications nationales qui tiennent compte des questions de genre, sont fondés sur les droits et intègrent les connaissances des peuples autochtones, les savoirs traditionnels et les systèmes de connaissances locaux, le cas échéant.

36. Le Groupe de facilitation favorise l'intégration éthique et équitable des valeurs et des systèmes de savoir des peuples autochtones ainsi que des systèmes de connaissances locaux dans les politiques et actions climatiques afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre ainsi que le suivi et la communication des progrès réalisés dans l'application des politiques et actions climatiques à tous les niveaux, contribuant ainsi à la réalisation des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris.

37. Les efforts actuellement faits dans le cadre de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones ont stimulé les interactions entre les Parties, les peuples autochtones et les communautés locales, ce qui a permis d'intégrer divers systèmes de connaissances et pratiques dans les politiques climatiques. Ces interactions ont apporté des perspectives instructives, illustrées par les connaissances qu'ont les Inuits et les Samis en ce qui concerne la neige et la glace. Lors du rassemblement régional sur l'Arctique, les détenteurs de savoirs ont précisé que les peuples autochtones de la région utilisaient un large éventail de termes pour décrire la neige et la glace, en fonction de leur texture, de leur saisonnalité, de leur formation et des événements associés. De même, les peuples autochtones des régions de l'Arctique et du Pacifique emploient de nombreux termes pour décrire les courants océaniques, qui prennent en considération des aspects tels que leur direction, leur vitesse, leurs caractéristiques physiques et leurs interactions avec des lieux et des écosystèmes marins spécifiques, illustrant ainsi leur connaissance profonde et nuancée de l'environnement. Les effets des changements climatiques sur la neige, la glace et les masses d'eau affectent non seulement les modes de vie des peuples autochtones, mais aussi leur santé, leur langue et leur patrimoine culturel. Les connaissances acquises lors des réunions régionales et birégionales soulignent l'importance d'associer directement les peuples autochtones à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et mesures en faveur du climat.

38. Tout en continuant à contribuer à l'exécution des fonctions de la plateforme, le Groupe de facilitation reconnaît la nécessité d'améliorer le suivi et l'analyse des incidences de ses activités. Il existe des preuves solides que les peuples autochtones et les communautés locales favorisent une action climatique plus forte et plus ambitieuse au niveau national, comme le montrent les exemples partagés lors des réunions et autres activités organisées dans le cadre de la plateforme. En réponse à la nécessité d'une analyse et d'un suivi plus rigoureux, le Groupe de facilitation propose d'organiser une réunion au début de chaque année en 2025 et en 2027 afin de définir des priorités, comme indiqué dans le projet de plan de travail de la plateforme pour 2025-2027 (voir annexe I).

III. Difficultés

39. L'adoption d'une perspective globale et interconnectée ainsi que l'acceptation des valeurs et des visions du monde distinctes et diverses des peuples autochtones et des communautés locales et les enseignements qui peuvent en être tirés pourraient être mise à profit dans le cadre des efforts collectifs entrepris par la communauté internationale pour lutter contre les changements climatiques et restaurer l'intégrité de la nature. Toutefois, les peuples autochtones et les communautés locales ont rencontré des difficultés pour renforcer leur intégration éthique et équitable dans le processus découlant de la Convention. Le Groupe

de facilitation est également confronté à des difficultés stratégiques et liées aux ressources. Celles qui sont décrites dans ce chapitre ont été identifiées grâce aux travaux du Groupe de facilitation et aux activités menées au titre de la plateforme.

40. L'un des principaux défis réside dans le décalage fondamental entre l'approche mondiale dominante en matière de lutte contre les changements climatiques et les points de vue des populations autochtones et des communautés locales sur l'évolution du climat. La stratégie mondiale de lutte contre les changements climatiques est, pour l'essentiel, étroitement ciblée, à savoir une approche basée sur des mesures visant à atténuer les changements climatiques par une réduction quantitative des gaz à effet de serre. Bien qu'importante, cette approche néglige les aspects plus larges et interconnectés de Mère Nature et de sa relation avec l'homme. Lors de la vingt-huitième session de la COP, Mary Lyons, arrière-grand-mère et détentrice de savoir autochtone, a déclaré : « Nous devons être les bons gardiens et non les mauvais propriétaires. Ce ne sont pas seulement les peuples autochtones qui sont concernés mais tous les êtres humains, toute la vie végétale, toutes les masses d'eau, nos parents du ciel. Nous sommes tous interdépendants. De même, les détenteurs de savoir présents à la réunion annuelle de la plateforme lors de la vingt-septième session de la COP ont souligné que les humains devaient faire preuve de plus d'humilité lorsqu'ils interagissaient avec la nature. Nous ne pouvons pas arrêter le lever ou le coucher du soleil, ni agir sur l'hiver ou les vents. Nous devons éviter l'exception humaine et cesser de négliger la nature, dont les lois sont plus fortes que celles de l'homme »³¹. Les peuples autochtones et les communautés locales ont une approche globale et relationnelle de la nature, ce qui les amène à s'interroger sur les causes de l'évolution rapide du climat. Leurs perspectives sont profondément ancrées dans la préservation d'un équilibre sacré avec la nature (voir les récits reproduits à l'annexe V). Ils ne tiennent pas seulement compte des aspects physiques de l'environnement, mais aussi de ses dimensions spirituelles, culturelles et sociales. Les peuples autochtones considèrent qu'ils entretiennent une relation réciproque avec la nature et soulignent l'importance de respecter le bien-être collectif et d'en prendre soin.

41. **Les barrières linguistiques ne se limitent pas aux seuls problèmes de traduction**, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales. Le recours à des langues dominantes telles que l'anglais peut, sans que ce soit intentionnel, simplifier des connaissances écologiques et des valeurs culturelles complexes. La simplification excessive réduit les terminologies indigènes nuancées à des équivalents anglais de base, diluant ainsi la profondeur des connaissances et de la sagesse transmises. Cette dilution nuit non seulement à la compréhension des effets du climat sur les écosystèmes et les moyens de subsistance, mais risque également de faire perdre des concepts et des terminologies essentiels, intrinsèques aux valeurs et aux visions du monde des peuples autochtones et des communautés locales. Par exemple, des termes tels que *kaitiakitanga* pour les Maoris et *mino-bimaadiziwin* pour les Anishinaabe, qui font respectivement référence à la protection et à l'intendance de la nature et au concept de « bien vivre », traduisent un lien profond avec l'environnement. Les concepts essentiels à la compréhension des perspectives autochtones et de leur relation réciproque avec la nature sont souvent sous-traduits, ce qui souligne la nécessité d'une approche nuancée pour favoriser une compréhension commune et communiquer des valeurs, des visions du monde et des systèmes de connaissances divers. L'annexe V contient une compilation de récits illustrant les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales qui sont profondément enracinées dans leurs différentes valeurs et leur relation réciproque avec la nature.

42. Les peuples autochtones et les communautés locales sont souvent **considérés**, à tort, **comme des groupes homogènes**. Le temps et l'espace qui leur sont alloués pour participer au processus découlant de la Convention ne tiennent souvent pas compte de la diversité de leurs modes de vie, systèmes de connaissances, valeurs culturelles et visions du monde, ni de leur statut et droits distincts. Un rapport publié en 2019 par l'OIT estime que la population autochtone s'établit à 476,6 millions de personnes, soit 6,2 % de la population mondiale et représentent « une extraordinaire richesse de cultures, traditions et modes de vie fondés sur

³¹ Voir <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-annual-gathering-knowledge-holders-part-i-exchange-amongst-knowledge-holders>.

des liens étroits avec la nature »³². Dans son rapport de 2021³³ le Groupe de facilitation a mis en avant la diversité des peuples autochtones et a recommandé d'allouer davantage de temps à leur participation aux sessions de la COP et de promouvoir la participation active des représentants des différentes régions socioculturelles autochtones reconnues par les Nations Unies au processus découlant de la Convention.

43. Les peuples autochtones et les communautés locales sont souvent **essentiellement perçus comme vulnérables**, même s'il est de plus en plus admis qu'ils jouent un rôle décisif dans la lutte contre les changements climatiques. Cette reconnaissance est manifeste dans les décisions de la COP³⁴. L'accent mis sur la vulnérabilité occulte la richesse des systèmes de connaissances, des valeurs et pratiques culturelles des peuples autochtones et des communautés locales, développés au fil de générations de relations étroites avec la nature, ainsi que les déterminants structurels de leur vulnérabilité.

44. **L'absence de cohérence stratégique** dans la transition des membres du Groupe de facilitation, dans l'examen du Groupe, y compris les activités relevant des plans de travail de la plateforme, par la COP par l'intermédiaire de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, notamment de ses résultats, ainsi que dans l'élaboration de nouveaux plans de travail constitue une autre difficulté majeure. Les membres du Groupe de facilitation ont un mandat de trois ans, sans possibilité d'exercer deux mandats consécutifs³⁵. Le Groupe de facilitation est chargé de rendre compte de ses résultats et des activités de la plateforme, ainsi que d'élaborer les projets de plan de travail de cette dernière un an avant la fin du mandat des membres en exercice et alors que la mise en œuvre du plan de travail existant est toujours en cours. Ce calendrier empêche le Groupe de facilitation d'évaluer ses résultats de manière exhaustive et de déterminer comment les conclusions de l'évaluation peuvent guider l'élaboration du prochain plan de travail. Le calendrier de renouvellement des membres complique encore ce défi, puisque les nouveaux membres rejoignent le Groupe alors qu'un plan de travail pluriannuel est en cours d'exécution.

45. Le Groupe de facilitation rend compte de ses résultats et des activités menées au titre de la plateforme tous les deux ou trois ans, en fonction de l'intervalle de l'examen et du calendrier du plan de travail de la plateforme. **Ces rapports officiels intermittents limitent la portée et l'incidence des activités menées au titre de la plateforme ainsi que la capacité des parties à prendre en compte les idées et les points de vue exprimés dans les rapports** notamment ceux qui figurent dans les résumés informels des réunions annuelles et régionales, les compilations de récits mettant en évidence les effets du climat sur les écosystèmes et les moyens de subsistance dans les sept régions socioculturelles autochtones reconnues par les Nations Unies ainsi que les recommandations découlant de la mise en œuvre des plans de travail de la plateforme.

46. **Les membres non parties du Groupe de facilitation continuent à se heurter à des difficultés d'accès**, notamment en ce qui concerne leur participation aux réunions et manifestations pertinentes lors des sessions des organes subsidiaires et de la COP. Les membres du Groupe de facilitation représentant les organisations de peuples autochtones des sept régions socioculturelles autochtones reconnues par les Nations Unies n'ont souvent pas accès aux manifestations autres que les réunions du Groupe de facilitation et sont tributaires du faible nombre de badges attribués à leurs organisations respectives admises en qualité d'observateurs. Cela limite leur capacité à interagir avec les représentants des Parties, les organes constitués et autres acteurs clés ainsi que leur contribution aux discussions pendant les sessions.

47. **La participation des communautés locales aux travaux en lien avec la plateforme reste limitée**. Le Groupe de facilitation a rencontré des difficultés pour s'acquitter de son mandat consistant à améliorer le fonctionnement de la plateforme et à faciliter l'exécution de

³² OIT. 2019. Application de la Convention n° 169 relative aux peuples indigènes et tribaux : pour un avenir inclusif, durable et juste. Genève : OIT. p. 32. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_735607/lang--fr/index.htm.

³³ Voir l'annexe V du rapport du Groupe de facilitation (FCCC/SBSTA/2021/1).

³⁴ Y compris comme expressément mentionné dans les décisions 1/CP.26, 16/CP.26, 1/CMA.3 et 2/CMA.5.

³⁵ Décision 2/CP.24, par. 8.

ses fonctions. Du fait de l'absence de définition universellement acceptée des « communautés locales » il a été plus compliqué pour celles-ci de participer aux diverses activités menées au titre de la plateforme. En outre, les membres actuels du Groupe de facilitation ne comprennent que des représentants des Parties et des organisations de peuples autochtones. La représentation des communautés locales dans le cadre de la plateforme sera examinée dans le cadre de l'examen du Groupe de facilitation³⁶.

48. **L'insuffisance des ressources** entrave les efforts faits pour accroître la participation des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention, laquelle est essentielle à une action climatique inclusive et efficace. Le manque de ressources pour soutenir pleinement la mise en œuvre du plan de travail a été fortement ressenti au cours des deux dernières années. Avec le retour des activités en présentiel après la pandémie de maladie à coronavirus 2019, il est devenu évident qu'il n'y avait pas assez de ressources pour soutenir la participation des peuples autochtones et des communautés locales. Les premier (2020-2021) et deuxième (2022-2024) plans de travail de la plateforme étaient tous deux ambitieux, mais le deuxième plan de travail a enregistré une augmentation significative des activités : le nombre d'activités prescrites dans le deuxième plan de travail est en hausse de 380 % par rapport au premier, tandis que les documents ont augmenté de 140 %. Toutefois, les ressources n'ont pas suffisamment augmenté pour être à la hauteur de cette ambition. La participation des peuples autochtones et des communautés locales des différentes régions socioculturelles autochtones reconnues par l'ONU aux activités menées dans le cadre de la plateforme aurait pu être plus large si des ressources suffisantes avaient été disponibles. De telles ressources auraient également permis aux membres du Groupe de facilitation de participer aux principales réunions en présentiel des organes constitués, notamment lors des sessions des organes subsidiaires et de la COP.

49. L'organisation des réunions régionales relevant de la plateforme se heurte à une difficulté de taille : **le temps nécessaire à la mise en place des arrangements juridiques**. Ces arrangements juridiques qui garantissent la sécurité des participants et le respect des protocoles des Nations Unies sont complexes et, même dans des conditions optimales, laissent peu de temps pour la préparation des programmes et la planification logistique. Les réunions régionales ont pour objectif d'associer les détenteurs de savoir autochtone et les représentants des communautés locales, souvent issus de régions où les modes de vie sont étroitement liés aux changements environnementaux et climatiques, et une préparation minutieuse est essentielle pour garantir la représentation de tous les peuples autochtones et communautés locales des régions respectives. Il faut également un temps de préparation pour promouvoir un échange constructif et assurer une participation pleine et effective aux réunions.

50. **L'absence de mandat pour des services d'interprétation** constitue un défi permanent. Les activités menées dans le cadre de la plateforme rassemblent des peuples autochtones, des communautés locales, des Parties et d'autres contributeurs de la plateforme provenant de toutes les régions du monde, dont beaucoup ne parlent pas l'anglais ou pour lesquels ce n'est pas leur langue maternelle. Étant donné que la langue de travail du Groupe de facilitation et de l'Organisation des Nations Unies est généralement l'anglais, l'absence de services d'interprétation pertinents, simultanés et fiables entrave la pleine participation des parties prenantes susmentionnées ainsi que des membres du Groupe de facilitation.

51. **La difficulté d'intégrer durablement les diverses valeurs et connaissances des peuples autochtones et des systèmes de savoirs locaux dans le processus relevant de la Convention est liée à l'insuffisance des ressources et aux obstacles institutionnels**. Par exemple, même si le Groupe de facilitation a formulé des recommandations dans le cadre du premier plan de travail de la plateforme pour 2020-2021, le suivi a été limité par les ressources restreintes et la complexité des ajustements culturels institutionnels nécessaires à l'adoption et à la mise en œuvre de ces recommandations. De même, le suivi de l'état des lieux réalisé dans le cadre du premier plan de travail a été insuffisant³⁷, y compris le

³⁶ Décisions 2/CP.24, par. 27 et 16/CP.26, par. 12.

³⁷ Les documents disponibles peuvent être consultés à l'adresse suivante : https://icipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-08/Technical%20paper_LCIPP%20Activity%20

recensement des politiques et pratiques en vigueur en ce qui concerne la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux organes et processus liés aux changements climatiques. Cette absence de continuité entrave la portée et l'incidence des activités menées au titre de la plateforme.

52. Par ailleurs, la collaboration avec les détenteurs de savoir désignés au niveau régional et le suivi des récits et des exemples de bonnes pratiques partagés lors des réunions du Groupe de facilitation, dans le cadre des manifestations prescrites et au moyen du portail Web de la plateforme ont été limités. Les enseignements tirés de cette collaboration et de ces récits peuvent, avec un suivi approprié, enrichir l'approche mondiale des changements climatiques et contribuer à faire admettre que les défis liés aux changements climatiques ne sont pas isolés et qu'il suffit peut-être d'un effort concerté pour relever chacun d'entre eux et fournir des solutions adaptées et efficaces.

IV. Recommandations

53. Compte tenu des défis identifiés au chapitre III ci-dessus, il est évident que le succès continu de la plateforme et la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention dépendent de l'orientation stratégique et de l'amélioration des activités menées au titre de la plateforme, principalement grâce aux efforts du Groupe de facilitation. À cette fin, le Groupe de facilitation invite les Parties à examiner les recommandations présentées dans ce chapitre.

54. **Transformer l'approche mondiale des changements climatiques en intégrant des valeurs, visions du monde et systèmes de savoir divers dans le processus découlant de la Convention, en s'inspirant de l'inclusion de la « Terre nourricière » dans l'Accord de Paris.** Pour cela, il est nécessaire d'adopter délibérément les concepts et la terminologie des peuples autochtones et des communautés locales qui tiennent compte de leurs valeurs et de leurs relations avec la nature et de reconnaître que le savoir autochtone est différent des connaissances locales. Le savoir autochtone guide la compréhension de toute chose et la relation avec toute chose et englobe son système de validation et d'examen. Le savoir autochtone ne peut être séparé de la notion d'identité, des valeurs, de la spiritualité et des visions du monde. Alors que la communauté internationale se réunit pour atteindre les objectifs définis dans le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale et dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, il existe des occasions uniques d'intégrer les divers systèmes de connaissances et valeurs des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux dans les politiques et actions climatiques de manière à préserver l'intégrité et la complexité des perspectives des peuples autochtones et des communautés locales et à encourager leur participation directe et leur rôle moteur dans le processus découlant de la Convention.

55. **Reconnaître et prôner la diversité.** Pour cela il est nécessaire d'évaluer et d'appliquer des stratégies pour tenir compte de la diversité des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que de leurs systèmes de connaissances et de leurs valeurs culturelles, dans le processus découlant de la Convention. Il s'agit notamment d'accorder suffisamment de temps aux détenteurs de savoir et aux représentants des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que l'espace nécessaire pour qu'ils puissent exprimer leurs points de vue et que la richesse de leur diversité puisse être prise en considération dans le cadre des réunions et des activités menées au titre du processus découlant de la Convention.

56. **Centrer la question des peuples autochtones et des communautés locales non plus sur la vulnérabilité mais sur la bonne intendance de la nature et le leadership en matière de climat.** Cela suppose de reconnaître la richesse des valeurs et pratiques culturelles ainsi que des systèmes de savoir constitués au fil des générations sur la base d'une interaction durable et respectueuse avec la nature et de les intégrer dans les politiques et les actions relatives au climat.

207_Final.pdf et <https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-12/Technical%20Paper%20Activity%209.pdf>.

57. **Défendre une approche de la lutte contre les changements climatiques fondée sur les droits et qui intègre les connaissances et les valeurs des peuples autochtones et des systèmes de savoir locaux de manière éthique et équitable dans les politiques et les actions relatives au climat.** À cet effet, il est indispensable de tenir compte des différences entre les systèmes de connaissances des peuples autochtones et des communautés locales (voir par. 54 ci-dessus) et de reconnaître l'importance de leur rôle moteur et de leur participation directe aux efforts faits à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques, régénérer la nature et restaurer l'intégrité des écosystèmes. Il est essentiel que le principe du consentement préalable, libre et éclairé, tel qu'il est énoncé dans la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, soit respecté lorsque ces peuples acceptent de partager leurs valeurs et leurs systèmes de connaissances. Il est essentiel de créer un espace de dialogue éthique et équitable sur les divers systèmes de connaissances, valeurs et perspectives dans le cadre de l'action menée collectivement pour lutter contre les changements climatiques et restaurer l'intégrité de la nature.

58. **Tirer parti des arrangements institutionnels de la plateforme, notamment par l'intermédiaire des activités du Groupe de facilitation, pour encourager et soutenir la mise au point de mécanismes et de protocoles éthiques pertinents en vue d'une prise en compte éthique et équitable des valeurs et du savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux.** Cela implique de s'inspirer des pratiques existantes et de les mettre à profit, notamment celles du Conseil de l'Arctique et de ses Participants Permanents, ainsi que des directives du Groupe de facilitation relatives aux garanties et aux protocoles en matière de droits³⁸.

59. **Faire en sorte que les mandats des membres du Groupe de facilitation soient échelonnés** afin de faciliter leur transition et d'assurer la continuité du savoir institutionnel, ce qui permettra également de réduire le temps nécessaire à l'intégration des nouveaux membres car ils pourront apprendre directement de ceux encore en fonction.

60. **Fournir un soutien financier suffisant pour des services d'interprétation simultanée de haute qualité pour les réunions du Groupe de facilitation, les activités prescrites menées au titre de la plateforme et les activités intersessions essentielles.** Les représentants des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que les détenteurs de savoir pourront ainsi participer de manière significative et contribuer efficacement au processus de la Convention, quelle que soit leur origine linguistique.

61. **Améliorer et diversifier les modalités de soumission des contributions dans le cadre du processus découlant de la Convention.** La possibilité de soumettre des photos, de la musique et d'autres supports contribuera à promouvoir les valeurs, les connaissances et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales en ce qui concerne leur approche de la nature et des changements climatiques³⁹. Le fait de limiter les contributions à des documents écrits en anglais empêche l'échange fructueux de bonnes pratiques et d'approches des peuples autochtones, qui ont été transmises verbalement au fil des générations.

62. Encourager les organes constitués et les programmes de travail pertinents à coopérer avec le Groupe de facilitation et favoriser la collaboration dans le cadre des programmes menés au titre de la Convention. Parmi les entités et les secteurs d'activité pertinents figurent le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, l'objectif mondial en matière d'adaptation et l'examen de l'ensemble des progrès accomplis dans sa réalisation, le programme de travail des Émirats arabes unis pour une transition juste et le prochain cycle du bilan mondial. Le travail collaboratif facilitera l'alignement sur les étapes et les échéances clés, y compris les calendriers de présentation des rapports et des soumissions, la planification et l'organisation d'activités importantes et les échéances pour les programmes de travail spécifiques, afin d'intégrer divers systèmes de connaissances et valeurs dans l'effort collectif de lutte contre les changements climatiques et de régénération de la nature.

³⁸ Voir <https://lcipp.unfccc.int/rights-safeguards-and-protocols>.

³⁹ Voir https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2023-06/FWG%20Working%20Modalities_ver%2031%20May%202023.pdf.

63. **Renforcer la participation des Parties aux activités menées dans le cadre de la plateforme, y compris avec leur représentant au sein du Groupe de facilitation.** À sa vingt-sixième session, la COP a mis l'accent sur le rôle important de la plateforme, qui sert de lien entre les Parties, les peuples autochtones et les communautés locales et leur permet de travailler conjointement à la réalisation des objectifs de la Convention et de l'Accord de Paris⁴⁰. La COP à sa vingt-sixième session et la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris à sa troisième session ont toutes deux exhorté les Parties à faire participer activement les peuples autochtones et les communautés locales à la conception et à la mise en œuvre de l'action climatique et à s'engager dans les activités prévues par le deuxième plan de travail⁴¹.

64. **Adopter une approche stratégique et ciblée pour réaliser les activités prévues par les plans de travail de la plateforme et en rendre compte.** Il s'agit d'aligner les activités de la plateforme sur les calendriers et les échéances des activités pertinentes relevant ou non du processus de la Convention. Par exemple, les activités menées au titre de la plateforme pourraient faciliter l'échange de données d'expérience et de pratiques et renforcer les capacités multidirectionnelles utiles aux parties lorsqu'elles mettent à jour leurs CDN, mettent en œuvre le cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale et déploient des efforts d'adaptation. Ce faisant, on renforcerait la participation effective des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention ce qui, par voie de conséquence, favoriserait une action climatique porteuse de transformation pour le bien-être collectif.

65. **Étudier les moyens de soutenir la participation des communautés locales aux activités menées dans le cadre de la plateforme.** Il pourrait s'agir d'intégrer des activités ciblées visant à renforcer la participation des communautés locales au processus découlant de la Convention dans le cadre des plans de travail des organes constitués et des secteurs d'activité pertinents, en s'appuyant sur les activités menées au titre de la plateforme. À cet égard, le secrétariat a organisé un atelier thématique de session sur le renforcement de la participation des communautés locales à la plateforme⁴² et les efforts qui seront faits à l'avenir dans ce domaine peuvent s'appuyer sur les résultats de cet atelier⁴³.

V. Conclusion

66. Les activités actuellement réalisées par le Groupe de facilitation pour améliorer le fonctionnement de la plateforme et contribuer à l'exécution de ses fonctions offrent l'occasion d'intégrer les perspectives et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales dans le processus découlant de la Convention, en ouvrant de manière inclusive la voie vers des politiques et actions climatiques porteuses de transformation. Le présent rapport souligne à la fois les résultats obtenus jusqu'à présent et les défis qui restent à relever pour faciliter l'intégration éthique et équitable des systèmes de connaissances des peuples autochtones et des systèmes de savoir locaux dans le processus de la Convention. Il propose également des recommandations pour relever ces défis. Il est important d'intégrer des valeurs et des visions du monde riches et diverses dans l'action collective menée au niveau mondial pour lutter contre les changements climatiques non seulement afin de trouver des solutions plus efficaces pour le climat, mais aussi pour développer une relation plus profonde et plus globale entre l'être humain et la nature.

⁴⁰ Décision 16/CP.26, préambule.

⁴¹ Décisions 1/CP.26, par. 66, et 1/CMA.3, par. 93.

⁴² Décision 2/CP.24, par. 22.

⁴³ Voir <https://lcipp.unfccc.int/session-thematic-workshop-local-communities-and-indigenous-peoples-platform>.

Annexe I

Projet de plan de travail de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones pour 2025-2027

1. Le projet de plan de travail de la plateforme des communautés et des peuples autochtones pour 2025-2027, a été établi par le Groupe de facilitation sur la base d'un consensus¹.
2. Il sera exécuté dans le cadre de l'Accord de Paris, des décisions 1/CP.21, 2/CP.23, 2/CP.24 et 16/CP.26, des conclusions de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa soixantième session et des décisions pertinentes qui seront prises ultérieurement.
3. L'exécution de ce plan de travail permettra au Groupe de facilitation de poursuivre la mise en service de la plateforme et facilitera l'exécution des trois services qu'elle propose² :
 - a) **Savoirs** : la plateforme devrait promouvoir l'échange de données d'expérience et de pratiques de référence concernant l'application, le renforcement, la protection et la préservation des savoirs traditionnels, des savoirs des peuples autochtones, ainsi que des systèmes de connaissance locaux, des technologies, des pratiques et des initiatives des communautés locales et des peuples autochtones liés à la lutte contre les changements climatiques et aux mesures de riposte, sur la base du consentement libre, préalable et éclairé des détenteurs de ces connaissances, innovations et pratiques ;
 - b) **Capacité d'engagement** : la plateforme devrait renforcer la capacité des peuples autochtones et des communautés locales à participer au processus découlant de la Convention et la capacité des Parties et des autres parties prenantes à collaborer avec la plateforme et avec les communautés locales et les peuples autochtones, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'autres processus liés aux changements climatiques ;
 - c) **Politiques et mesures relatives aux changements climatiques** : la plateforme devrait faciliter la prise en compte de divers systèmes de connaissances, pratiques et innovations dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures, politiques et programmes internationaux et nationaux d'une façon qui respecte et défende les droits et les intérêts des communautés locales et des peuples autochtones. La plateforme devrait également aider les peuples autochtones et les communautés locales à mener une action climatique plus forte et plus ambitieuse qui pourrait contribuer à la réalisation des CDN des parties concernées.
4. Lors de l'exécution du plan de travail, le Groupe de facilitation continuera à employer les méthodes qui se sont avérées efficaces pour faciliter la participation et la contribution des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention et pour fournir un espace qui leur permette de collaborer véritablement avec les Parties, les organes constitués et les autres contributeurs de la plateforme, d'une manière transversale.
 - a) Prendre en compte les connaissances, technologies, innovations, pratiques et efforts des peuples autochtones et des communautés locales en matière de lutte contre les changements climatiques aux niveaux local, national, régional et international ;
 - b) Faire participer les peuples autochtones et les communautés locales, y compris les femmes, les jeunes et les détenteurs de savoirs, au processus découlant de la Convention et à d'autres processus en tenant compte des questions de genre et en reconnaissant les droits et les savoirs des peuples autochtones, les connaissances traditionnelles et les savoirs locaux ;
 - c) Renforcer les capacités des peuples autochtones, des communautés locales et des Parties à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, notamment continuer de s'efforcer de limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels,

¹ Décision 16/CP.26, par. 11.

² Décision 2/CP.23, par. 6.

par l'inclusion de politiques et d'actions fondées sur les valeurs, les visions du monde et les systèmes de connaissances des peuples autochtones ainsi que sur les connaissances locales, et par la mise à disposition de moyens pour soutenir la mise en œuvre de ces politiques et actions, y compris le financement, la technologie et le renforcement des capacités ;

d) Prendre des mesures pour compléter les travaux d'autres organes relevant ou non de la Convention, en tirant parti et les associant aux activités menées au titre de la plateforme.

5. Pour élaborer le plan de travail, le Groupe de facilitation s'est appuyé sur les considérations les plus importantes³ adoptées lors de sa 10^e réunion, ainsi que sur l'expérience et les apports de contributeurs d'horizons divers. La structure générale et les activités du plan de travail sont conformes à la vision et à la stratégie du Groupe de facilitation, adoptées lors de sa 9^e réunion (voir l'annexe II du présent document) et à l'objectif consistant à favoriser une compréhension commune du fait que la résilience et le bien-être à long terme de la communauté de vie dépendent en fin de compte de la régénération de la nature, de la garantie de systèmes écologiques sains et de la diversité biologique.

6. Les « approches collectives » utilisées pour organiser le plan de travail visent à contribuer de manière complémentaire aux trois fonctions de la plateforme.

7. Le Groupe de facilitation arrêtera un thème annuel lors d'une réunion organisée au début de chaque année afin de définir les priorités, qui précisera les domaines d'intervention et les thèmes à examiner dans le cadre des différentes activités du plan de travail. Sur la base du thème choisi, le Groupe de facilitation collaborera avec les organes constitués compétents, les organismes des Nations Unies et d'autres entités contributrices, le cas échéant.

8. En exécutant le plan de travail, le Groupe de facilitation espère contribuer à la transformation des politiques et des actions mondiales en faveur du climat, notamment en intégrant des concepts et des terminologies qui incarnent les connaissances, les valeurs et les visions du monde des peuples autochtones et en partageant les points de vue des communautés locales.

³ Reproduites dans le document de planification du plan de travail, disponible à l'adresse suivante : https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2024-02/LCIPP%20Third%20Three%20Year%20Work%20Plan%20Planning%20Doc_v%20091223_clean.pdf.

Projet de plan de travail de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones pour 2025-2027

<i>Participer et échanger (activités)</i>	<i>Mettre en avant (résultats attendus)</i>	<i>Intégrer ensemble (résultats)</i>
Approche collective 1 : réunir les détenteurs de savoir		
<p>1.1 Organiser une réunion annuelle des détenteurs de savoir afin de partager les données d'expérience, les visions du monde, les récits et les pratiques liés à l'action climatique.</p> <p>1.2 Organiser un dialogue annuel pour les peuples autochtones, les communautés locales, les Parties, les organes constitués et les autres contributeurs de la plateforme, en mettant l'accent sur l'intégration des divers systèmes de connaissances et valeurs afin de renforcer la riposte collective aux changements climatiques et de restaurer l'intégrité de la nature. (Les résultats de l'activité 1.1 seront présentés lors du dialogue.)</p> <p>1.3 Organiser des séances d'information informelles à l'intention des contributeurs afin de renforcer la participation des représentants des peuples autochtones et des communautés locales aux sessions de la COP.</p>	<p>1.4 Établir un rapport de synthèse rendant compte des débats tenus lors de la réunion annuelle et du dialogue annuel, y compris des recommandations et des possibilités de nouvelles collaborations.</p> <p>1.5 Compiler différents types de récits afin d'alimenter les travaux des organes constitués compétents et ceux menés dans le cadre des secteurs d'activité pertinents de la Convention, le cas échéant et conformément à leurs mandats respectifs.</p> <p>1.6 Intégrer des recommandations et des exemples concrets (issus des résultats attendus 1.4 et 1.5) dans les travaux pertinents des principaux organes constitués et des secteurs d'activités relevant de la Convention, conformément au thème annuel choisi par le Groupe de facilitation.</p>	<p>Faire évoluer le débat mondial sur les changements climatiques découlant du processus de la Convention afin d'intégrer les valeurs, les visions du monde, la sagesse et le savoir intergénérationnels des peuples autochtones et les connaissances des communautés locales, favorisant ainsi un lien étroit avec la nature.</p> <p>Renforcer l'action mondiale en faveur du climat en mettant en avant les recommandations, les exemples concrets et les points de vue des peuples autochtones et des communautés locales et en soulignant leur rôle moteur en matière de climat et de gestion de la nature.</p>

<i>Participer et échanger (activités)</i>	<i>Mettre en avant (résultats attendus)</i>	<i>Intégrer ensemble (résultats)</i>
Approche collective 2 : collaboration régionale		
<p>2.1 Organiser au moins deux réunions régionales (ou birégionales) par an, pour et dans une région socioculturelle autochtone ou une région reconnue par les Nations Unies différentes, avec la participation directe des anciens, des praticiens, des détenteurs de savoirs, des femmes et des jeunes de chaque région à la planification et à l'organisation de ces réunions, en rapport avec le thème annuel choisi par le Groupe de facilitation.</p> <p>2.2 Organiser un dialogue annuel pour les peuples autochtones, les communautés locales, les Parties, les organes constitués, les organisations de peuples autochtones régionales et les autres contributeurs de la plateforme, en mettant l'accent sur l'intégration des divers systèmes de connaissances, valeurs et pratiques dans les efforts faits au niveau régional pour lutter contre les changements climatiques. (Les résultats de l'activité 1.1 seront présentés lors de ce dialogue).</p> <p>2.3 Participer et/ou contribuer chaque année à au moins une activité de mobilisation mise en œuvre au niveau régional (par exemple, Expo PNA).</p>	<p>2.4 Élaborer un rapport de synthèse rendant compte des débats tenus lors de la réunion régionale (ou birégionale) et du dialogue régional, y compris des recommandations et des possibilités de nouvelles collaborations.</p> <p>2.5 Compiler des récits dans des formats différents afin d'alimenter les travaux des organes constitués compétents et ceux menés dans le cadre des secteurs d'activité pertinents de la Convention, le cas échéant et conformément à leurs mandats respectifs.</p> <p>2.6 Intégrer des recommandations et des exemples concrets (issus des résultats attendus 2.4-2.5) dans les travaux pertinents des principaux organes constitués et secteurs d'activités relevant de la Convention, conformément au thème annuel choisi par le Groupe de facilitation.</p>	<p>Amplifier la participation de tous les peuples autochtones et des communautés locales des régions au processus découlant de la Convention afin de soutenir le repositionnement du narratif climatique au niveau régional pour qu'il soit conforme à la vision et à la stratégie du Groupe de facilitation.</p>

Approche collective 3 : Table ronde de la septième génération

- | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>3.1 Organiser une table ronde annuelle s'appuyant sur le principe de la septième génération en tant que fil directeur afin de promouvoir le dialogue intergénérationnel et de mettre en avant le rôle des jeunes autochtones et des jeunes des communautés locales dans le bien-être collectif des générations futures.</p> <p>3.2 Organiser une réunion virtuelle en ligne pour les jeunes autochtones et les jeunes des communautés locales afin de s'assurer que chacune des régions socioculturelles autochtones reconnues par les Nations Unies est prise en considération dans l'ordre du jour et les débats de la table ronde de la septième génération et de renforcer les capacités des jeunes à participer de manière effective pendant les sessions de la COP.</p> <p>3.3 Organiser un dialogue annuel pour les peuples autochtones, les communautés locales, les Parties, les organes constitués et les autres contributeurs de la plateforme, en mettant l'accent sur l'échange de connaissances intergénérationnel afin d'intégrer divers systèmes de connaissances et valeurs dans les politiques et actions en faveur du climat, tout en garantissant le bien-être des générations actuelles et futures. (Les résultats de l'activité 3.1 seront présentés lors de ce dialogue.)</p> | <p>3.4 Établir un rapport de synthèse rendant compte des débats tenus lors de la table ronde de septième génération et du dialogue annuel, dans lequel figure des recommandations et des possibilités de nouvelles collaborations.</p> <p>3.5 Partager les recommandations sur les approches visant à garantir le bien-être des générations actuelles et futures avec les organes constitués compétents et les secteurs d'activités relevant de la Convention.</p> <p>3.6 Compiler différents récits afin d'alimenter les travaux des organes constitués compétents et ceux menés dans le cadre des secteurs d'activité pertinents de la Convention, le cas échéant et conformément à leurs mandats respectifs.</p> | <p>Amplifier la voix des jeunes autochtones et des jeunes des communautés locales dans le processus découlant de la Convention, encourageant ainsi la participation intergénérationnelle au niveau mondial pour lutter contre les changements climatiques et restaurer l'intégrité de la nature.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Participer et échanger (activités)**Mettre en avant (résultats attendus)**Intégrer ensemble (résultats)***Approche collective 4 : collaboration avec les organes constitués et les secteurs d'activités relevant de la Convention**

- | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>4.1 Renforcer la participation éthique et équitable des peuples autochtones et des communautés locales aux réunions et aux forums et à l'élaboration des documents techniques des organes constitués et des secteurs d'activité relevant de la Convention, le cas échéant et conformément à leurs mandats respectifs, en vue d'atteindre l'objectif de la Convention et les buts de l'Accord de Paris.</p> <p>4.2 Fournir des contributions écrites, en s'appuyant sur des peuples autochtones et des communautés locales participant aux réunions du Groupe de facilitation et aux activités menées au titre de la Convention, aux travaux des organes constitués compétents et aux secteurs d'activités relevant de la Convention, selon que de besoin et dans le respect de leurs mandats respectifs, y compris en réponse aux appels à soumission et dans le contexte du bilan mondial, d'une manière qui respecte et promeut l'approche fondée sur les droits.</p> | <p>4.3 Faire participer les détenteurs de savoir, en collaboration avec les représentants du groupe des organisations de peuples autochtones et des communautés locales, aux travaux des groupes d'experts techniques et des groupes de travail des organes constitués, selon que de besoin et conformément à leurs mandats respectifs.</p> | <p>Renforcer les processus participatifs pour l'élaboration, la mise en œuvre et la communication des politiques et des actions en matière de climat afin d'intégrer pleinement les diverses valeurs et visions du monde et de permettre leur enrichissement par une variété de systèmes de connaissances.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Approche collective 5 : renforcement de la collaboration avec les Parties

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>5.1 Mener des actions de sensibilisation ciblées auprès des correspondants nationaux, notamment ceux de la Convention, mais pas uniquement, des points de contact pour les pertes et préjudices, des points de contact pour l'adaptation, des coordonnateurs nationaux pour l'égalité des sexes et les changements climatiques et des coordonnateurs nationaux de l'Action pour l'autonomisation climatique.</p> <p>5.2 Organiser un dialogue annuel à l'intention des peuples autochtones, des communautés locales et des Parties afin de promouvoir l'intégration éthique et équitable des valeurs et des systèmes de savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux dans la conception et la mise en œuvre des PAN, des CDN et des communications nationales.</p> | <p>5.3 Élaborer des recommandations et des orientations sur les meilleures pratiques afin de garantir la collaboration ainsi que la protection et l'exploitation éthiques et équitables des savoirs traditionnels, du savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux, notamment au moyen d'un protocole éthique défini avec la participation directe des peuples autochtones et des communautés locales et utilisé lors des réunions des détenteurs de connaissances, des réunions régionales (ou birégionales) et des tables rondes de la septième génération.</p> <p>5.4 Renforcer la participation des peuples autochtones et des communautés locales au processus relevant de la Convention, en privilégiant la participation directe, notamment des jeunes et des femmes, aux sessions de formation, aux ateliers des organes constitués compétents et aux secteurs d'activités concernés de la Convention afin de faciliter leur contribution au processus de formulation, de mise en œuvre et de communication des politiques et des actions en matière de climat.</p> <p>5.5 Élaborer un projet de protocole éthique avant la 15^e réunion du Groupe de facilitation et renforcer tout au long de l'année la participation des peuples autochtones et des communautés locales au processus découlant de la Convention.</p> | <p>Favoriser la planification et la mise en œuvre de l'action climatique au niveau national, y compris l'élaboration de politiques et de programmes qui intègrent de plus en plus les valeurs, les visions du monde, les systèmes de connaissances, les priorités des peuples autochtones et les savoirs locaux.</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Approche collective 6 : planification stratégique globale

- | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>6.1 Organiser une réunion annuelle de définition des priorités au cours de laquelle le(s) thème(s) de l'année sera(ont) sélectionné(s).</p> | <p>6.2 Améliorer la fonctionnalité du portail Web de la plateforme par des mises à jour et une maintenance régulières.</p> <p>6.3 Mettre à jour chaque année le plan de sensibilisation et de diffusion, élaboré à l'origine dans le cadre du plan de travail initial, ainsi que les priorités.</p> | <p>Renforcer l'incidence et l'efficacité des approches collectives définies dans le cadre du plan de travail, ainsi que du plan de travail dans son ensemble, en favorisant les synergies entre les activités et en veillant à ce qu'elles soient alignées sur les principaux calendriers et échéances, tant dans le cadre du processus découlant de la Convention qu'en dehors de celui-ci.</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Annexe II

Vision et orientation stratégique du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones

1. La vision et orientation stratégique ci-après a été adoptée lors de la 9^e réunion du Groupe de facilitation de la plateforme¹.
2. En exécutant les trois fonctions de la plateforme, le Groupe de facilitation s'efforce de mettre en avant le rôle moteur des peuples autochtones et des communautés locales dans l'effort collectif déployé en faveur de politiques et d'actions climatiques porteuses de transformation :
 - a) Promouvoir une approche fondée sur les droits ;
 - b) Intégrer de manière éthique et équitable les valeurs et les visions du monde autochtone (notamment préserver la Terre nourricière et vivre en harmonie avec celle-ci afin de garantir son intégrité dans la durabilité pour toutes les formes de vie aujourd'hui et à l'avenir) et les points de vue des communautés locales ;
 - c) Favoriser la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales à la réalisation des objectifs de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris.

¹ La note de la coprésidence résumant les décisions prises lors de la 9^e réunion du Groupe de facilitation et la vision et orientation stratégique sont disponibles à l'adresse suivante : <https://lcipp.unfccc.int/events/9th-meeting-facilitative-working-group-fwg-9>.

Annexe III

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième plan de travail de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones pour 2022-2024

[Anglais seulement]

1. COP 26 requested the FWG to report on its outcomes and the activities under the LCIPP.¹ This annex provides a detailed overview of the achievements and outputs, lessons learned and good practices, and recommendations by the FWG for future activities from the ongoing implementation of each of the nine activities under the second workplan of the LCIPP, for 2022–2024.

I. Annual gathering of knowledge holders

A. Achievements and outputs

2. The third annual gathering of knowledge holders under the LCIPP² was held at the United Nations Climate Change Conference in the United Arab Emirates, building on the success of the gatherings held at the Glasgow Conference³ and Sharm el-Sheikh Conference.⁴ These annual gatherings have brought together knowledge holders nominated in accordance with Indigenous Peoples' procedures⁵ from all seven United Nations Indigenous sociocultural regions.⁶ The focus has been on sharing experience, values, perspectives and practices in responding to climate change. To foster gender balance and youth engagement, the FWG recommends that each region nominate at least one Indigenous woman and one youth representative for these annual gatherings.

3. The first part of each gathering provides an inclusive space for the knowledge holders to exchange knowledge and share good practices related to addressing climate change while respecting cultural protocols and knowledge safeguards. Discussions at the three gatherings were organized into four round tables and were focused on a different theme each year in the broader context of adaptation, mitigation, the interconnectedness of food, water and energy, or another topic. During these discussions, knowledge holders underscored that Indigenous knowledge is intrinsically linked with Indigenous Peoples' approach to nature, which is transmitted collectively and intergenerationally through oral traditions. They emphasized the importance of a collective and holistic approach to addressing climate change and restoring the integrity of nature.

4. The second part of each gathering facilitates an interactive dialogue among Indigenous Peoples, local communities, Parties and other LCIPP contributors, to enrich the wider climate discussions at sessions of the COP through sharing diverse perspectives,

¹ Decision 16/CP.26, para. 11.

² See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-third-annual-gathering-knowledge-holders-exchange-amongst-knowledge-holders-coordination>.

³ For information on the first annual gathering of knowledge holders, held at COP 26, including summaries of discussions by activity co-leads, see <https://lcipp.unfccc.int/events/first-annual-gathering-knowledge-holders>.

⁴ For information on the second annual gathering of knowledge holders, held at COP 27, including summaries of discussions by activity co-leads, see <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-annual-gathering-knowledge-holders-part-i-exchange-amongst-knowledge-holders>.

⁵ Decision 2/CP.23, para. 8.

⁶ The regional pages on the LCIPP web portal (<https://lcipp.unfccc.int>) house a list of knowledge holders nominated by their respective regions to participate in mandated LCIPP events.

knowledge systems and values and through sharing recommendations to integrate these into climate policies and actions.

5. The participation of Parties and constituted bodies at the second part of the annual gatherings has been increasing, demonstrating their keen interest in the contributions and recommendations shared by Indigenous knowledge holders.

B. Lessons learned and good practices

6. Under the overall guidance of the FWG, the gatherings of knowledge holders, held in conjunction with sessions of the COP, have increasingly become formal inclusive spaces for engaging with diverse perspectives and knowledge systems, upholding the rights of Indigenous Peoples and promoting the leadership of Indigenous Peoples and local communities. With careful attention to programmatic design and physical set-up, they have also become a comfortable space for sharing knowledge, experience and relevant practices.

7. Efforts to streamline coordination, such as centralizing accommodation for the knowledge holders and providing pre-session briefings, have not only enhanced the logistical aspects of the gatherings over time but also fostered a cohesive, collaborative environment for the participants.

8. At the gatherings, Indigenous knowledge holders expressed some challenges in incorporating their recommendations and proposals into the prevailing narrative of climate action under the UNFCCC process, including in the thematic areas of climate mitigation, adaptation, and loss and damage.

9. They also shared that the accelerated impacts of climate change on ecosystems and people's livelihoods are challenging their communities' abilities to adapt, and that they are encountering new, sometimes invasive, species that disrupt their ways of life.

10. The knowledge holders shared many climate solutions, including the role of reciprocal knowledge-sharing across regions to support Indigenous Peoples' and local communities' abilities to address climate change and build resilience. Shifts in species' range and composition necessitate new knowledge to inform reciprocal interactions with nature.

11. Indigenous knowledge, derived from reciprocal interactions with nature over generations, faces challenges not only from extreme and slow onset events but also from the indirect impacts of response measures, including the commodification and commercialization of nature.

12. Weaving the profound worldviews, values and knowledge systems of Indigenous Peoples and local knowledge into global efforts to address climate change, enhance food security and reverse biodiversity decline enriches these efforts while also mitigating the risk of maladaptation. This approach highlights the important role of Indigenous Peoples and local communities in shaping transformational climate solutions.

13. By combining operational improvements with substantive content contributions, the knowledge holder gatherings have both enriched the broader climate discussions at the sessions of the COP and advanced the integration of the unique insights and values of Indigenous Peoples and local communities into the collective effort to address climate change and restore the health of nature.

C. Recommendations for future activities

14. Members of the FWG and LCIPP contributors call for the inclusion of these annual gatherings of knowledge holders in future workplans of the LCIPP. Future gatherings will build on the experience of previous ones and strengthen their impacts by further integrating the recommendations, reflections and insights of knowledge holders into the UNFCCC process. Similarly, there is a strong call for greater involvement of Parties and constituted bodies to facilitate the integration of diverse knowledge systems and worldviews into the collective effort to address climate change, and to respond to the recommendations shared by knowledge holders.

II. Regional gatherings

A. Achievements and outputs

15. Three gatherings have been organized and held thus far: one biregional gathering for Asia and Africa,⁷ one regional gathering for the Arctic⁸ and one regional gathering for the Pacific.⁹ These gatherings provide formal inclusive spaces for Indigenous Peoples and local communities to share – among one another and with Parties – their experience and insights related to the impacts of climate change on their ecosystems and livelihoods, as well as strategies and techniques to address climate change and build resilience.

16. During the annual gathering of knowledge holders at COP 28, the FWG member representing the Arctic United Nations Indigenous sociocultural region elaborated on the ubiquitous interconnectedness highlighted during the gathering for the Arctic: “The Arctic regional gathering illustrated the critical interconnectedness of water, energy and food systems with Indigenous communities throughout the Arctic. The sharing during the regional gathering highlighted how changing water patterns from heavy snowfalls to diminishing ice and melting permafrost are significantly impacting Arctic flora and fauna, including fish, moose, caribou and reindeer. These shifts directly affect Indigenous food systems, underscoring the urgency for climate change solutions that incorporate Indigenous perspectives”.¹⁰

17. The regional gatherings, with the direct involvement of IPOs, have facilitated knowledge exchange and multidirectional capacity-building. They have provided Indigenous Peoples and local communities with an in-depth understanding of the LCIPP and the broader UNFCCC process, while Parties and other LCIPP contributors have gained a deeper appreciation for the perspectives, values and knowledge systems of Indigenous Peoples and local communities. This mutual capacity- and relationship-building has been one of the key achievements of the gatherings, according to FWG members and LCIPP contributors.

B. Lessons learned and good practices

18. The regional gatherings have fostered connection and collaboration among Indigenous Peoples and local communities across United Nations Indigenous sociocultural regions and they have facilitated the engagement of other key stakeholders, including relevant United Nations agencies. The gatherings have also fostered the sharing of experience and insights to enhance the integration of Indigenous Peoples’ values and knowledge systems, and local knowledge systems, into the IPCC assessment cycles – possible ways to strengthen this involvement include the nomination by Parties of Indigenous experts and experts from local communities as lead authors, the promotion of ethical and equitable knowledge co-production, the commission of special reports on Indigenous Peoples’ values and knowledge, and the facilitation of active input to IPCC assessment reports through dialogues and expert review of draft reports.

C. Recommendations for future activities

19. A key challenge identified in organizing these gatherings relates to the necessary yet complex and time-consuming process of putting legal agreements and logistical arrangements in place to ensure participants’ safety and security. Feedback from LCIPP contributors highlights that this lengthy process detracts from content design and outreach work, limiting the potential impact of the gatherings. To address this, LCIPP contributors have suggested initiating necessary preparations as early as possible. They have also

⁷ See <https://lcipp.unfccc.int/events/biregional-gathering-local-people-communities-and-indigenous-peoples-platform>.

⁸ See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-arctic-regional-gathering>.

⁹ See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-pacific-regional-gathering>.

¹⁰ See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-arctic-regional-gathering>.

suggested exploring innovative ways to streamline these processes without compromising participants' safety and security, and adhering to standard procedures and protocols, including Indigenous Peoples' protocols. This proactive approach will strengthen the effectiveness and impact of future regional gatherings.

III. Indigenous curricula and educational materials

A. Achievements and outputs

20. The FWG, with the support of the secretariat, has conducted annual round tables that have brought together Indigenous Peoples, knowledge holders, Parties, academic institutions, LCIPP contributors and other potential partners to discuss the development of curricula and educational materials, including guidelines on the ethical and equitable use of such materials, to promote greater understanding of Indigenous knowledge and its importance in assessing the impacts of and responding to climate change. The FWG has also issued a call for submissions on the development and use of curricula and materials that incorporate Indigenous knowledge in formal and informal education systems.¹¹

21. The annual round tables¹² have facilitated the exchange of relevant examples, such as legislation in the Russian Federation that recognizes the need for nomadic education that reflects the nomadic way of life such as education on reindeer herding; and the transmission of Indigenous knowledge among Pacific Indigenous Peoples at gatherings using song, dance and the recitation of chants.

22. A key achievement of this activity is the establishment of a master's course on Indigenous education and development at Kathmandu University, which marks a significant advance in the integration of Indigenous knowledge into higher education.

B. Lessons learned and good practices

23. During the round-table discussions, knowledge holders shared challenges faced by Indigenous Peoples and local communities, particularly the historical injustices of forced assimilation and cultural erosion in residential schools. They expressed concerns about the impacts of Indigenous children attending mainstream schools with formal education systems, which results in threats to the continuation of Indigenous Peoples' knowledge systems, culture and collective approach to nature.

C. Recommendations for future activities

24. Knowledge holders recommend that the FWG facilitate increased exchange among relevant contributors and institutions, which might lead to the development of a course such as at the Kathmandu University, in order to further weave Indigenous knowledge into formal education systems and promote the establishment of educational programmes that engage students with Indigenous language, culture and connection to nature. A related recommendation is to strengthen international collaboration and scholarship opportunities to support Indigenous-led research and education, which is an approach intended to foster a global network relevant to the development of curricula and educational materials that incorporate diverse knowledge systems, including the knowledge and values of Indigenous Peoples, and can be used as part of the collective effort to address climate change.

¹¹ Visit the submission portal at <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx> (search for "Local Communities and Indigenous Peoples Platform") to view submissions or respond to the call for submissions, for which the deadline is 31 October 2024.

¹² For information on the LCIPP indigenous curricula and materials round table dialogue held in 2023, see <https://unfccc.int/event/lcipp-indigenous-curricula-and-materials-round-table-dialogue-in-collaboration-with-nwp-mandated-0>.

25. Linking the capacity-building aspect of this activity, and under the LCIPP in general, with related efforts, such as those under the Paris Committee on Capacity-building, various United Nations agencies and the IPO constituency, offers a significant opportunity yet to be fully utilized. To ensure the relevance and usefulness of any training content, it is important to establish and maintain a formal and efficient feedback system with participants. Customizing content to accommodate the diverse knowledge levels and experience of Indigenous Peoples and local communities is vital and inviting submissions on potential training session topics could help tailor capacity-building efforts to better meet their needs.

IV. Capacity-building for Indigenous Peoples and local communities

A. Achievements and outputs

26. The second function of the LCIPP emphasizes multidirectional capacity-building to foster the engagement of Indigenous Peoples and local communities in the UNFCCC process. To build their capacity to participate in the process, a series of training workshops was organized. These workshops covered a broad range of topics, including the UNFCCC process, the Paris Agreement, subsidiary body sessions, COP sessions, procedures for obtaining observer status, and thematic work of the constituted bodies.

27. Furthermore, a joint dialogue on advancing the leadership and highlighting the solutions of Indigenous women and women from local communities in climate policy and action was co-organized under the LCIPP workplan and the UNFCCC gender action plan and held at COP 27. The dialogue resulted in several key messages and action points¹³ concerning practices that could advance the leadership of women from local communities and of Indigenous women in the UNFCCC process. Participants in the dialogue shared examples from their communities and emphasized that Indigenous women and women from local communities should continue to take the lead in climate policy development and implementation at the local, national and international level. While often disproportionately affected by climate change, these women continuously demonstrate their resilience and their ability to use their knowledge and worldviews to find solutions to the climate crisis.

28. This activity calls for the development of guidance and for an evaluation of the implementation of the recommendations of the FWG to the SBSTA on the engagement and input of Indigenous Peoples and local communities across the UNFCCC process.¹⁴ The activity also calls for updating the mapping of existing policies, actions and communications under the Convention (whether and how they incorporate consideration and engagement of Indigenous Peoples and local communities) and the mapping of existing policies and practices for the participation of Indigenous Peoples and local communities in climate change related bodies and processes under and outside the Convention.¹⁵ The FWG will continue work on this activity in 2024 to complete these deliverables.

B. Lessons learned and good practices

29. The training workshops have equipped Indigenous Peoples and local communities with important, timely information that assists them in effectively participating in the UNFCCC process. The workshops not only complement but also enhance the impact of other activities under the LCIPP and the UNFCCC process in general, including FWG meetings, LCIPP regional gatherings and the work of relevant constituted bodies.

¹³ Contained in document FCCC/SBI/2023/4, which is the report on the dialogue.

¹⁴ Contained in document FCCC/SBSTA/2021/1, annex V.

¹⁵ See the technical papers on the mappings available at <https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-12/Technical%20Paper%20Activity%209.pdf> and https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-08/Technical%20paper_LCIPP%20Activity%207_Final.pdf respectively.

C. Recommendations for future activities

30. It is recommended that this activity be better aligned with other training opportunities under the work of relevant bodies and processes, in order to maximize the engagement of Indigenous Peoples and local communities. This training modality could be more effectively integrated into capacity-building processes under and external to the Convention. Future workshops should continue to build on the capacity built in previous workshops but should also be customized to accommodate varying levels of understanding and experience with the UNFCCC process. In addition, participants could benefit from the workshop materials incorporating more diverse methods of communication, such as storytelling and audiovisual content.

31. The strategic selection of themes and scheduling of the training workshops is important to ensuring their overall efficacy and impact. In order to effectively implement the second function of the LCIPP, it is recommended that the training workshops be aligned with key timelines and milestones within and external to the workstreams in the UNFCCC process.

V. Capacity-building for Parties and other relevant entities

A. Achievements and outputs

32. The second function of the LCIPP calls for enhancing the capacity of Parties and other stakeholders to engage with the Platform as well as with Indigenous Peoples and local communities, including in the context of the implementation of the Paris Agreement and other climate change related processes. Capacity-building efforts targeted at Parties, constituted bodies and other LCIPP contributors have been constructive in strengthening their understanding of the knowledge systems of Indigenous Peoples and avoiding tokenization. The FWG, with the support of the secretariat, has organized annual training workshops on various topics, including on transforming climate action through engaging Indigenous Peoples and local communities.¹⁶

33. This activity also calls for updating and utilizing the technical paper on the analysis of policies, actions and communications under the Convention and whether and how they incorporate consideration and engagement of Indigenous Peoples and local communities.¹⁷ Furthermore, it calls for the development of guidance and recommendations based on the updated paper, training workshops, and a call for submissions on the rights-based participation of Indigenous Peoples and local communities in national climate policies, with special attention to future generations, youth and women's involvement.

B. Lessons learned and good practices

34. The annual training workshops have been scheduled to take place in conjunction with the midyear sessions of the subsidiary bodies with the aim of maximizing stakeholder participation. Nevertheless, there is a recognized need to strengthen Party engagement in LCIPP efforts to weave Indigenous Peoples' worldviews, values and knowledge, and local knowledge systems, into the collective effort to address climate change.

35. Parties' engagement in work under the LCIPP has been increasing (see figure 1 in this document), reflecting their growing interest to enhance their capacity for engaging with Indigenous Peoples and local communities, an area where the FWG plays a key facilitating role. However, there is a need for enhanced communication with Parties to better inform them of available capacity-building opportunities.

¹⁶ See <https://lcipp.unfccc.int/events/workshop-parties-and-constituted-bodies-transforming-climate-action-through-engaging-indigenous>.

¹⁷ Available at <https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-12/Technical%20Paper%20Activity%209.pdf>.

C. Recommendations for future activities

36. To strengthen Party engagement in the ongoing implementation of the second function of the LCIPP, the FWG should take advantage of opportunities to collaborate with various constituted bodies, continue to hold meetings that serve as a platform to enhance dialogue with Parties, engage with national focal points for various entities and processes, and engage with the United Nations Indigenous sociocultural regions and regional groups the FWG members represent.

VI. Collaboration with relevant bodies and processes

A. Achievements and outputs

37. The COP encouraged the FWG to collaborate with various bodies under and outside the Convention to enhance the coherence of work under the LCIPP. Activity 6 of the second workplan focuses on advancing and enhancing the contributions and participation of Indigenous Peoples and local communities in relation to the work of constituted bodies towards achieving the objectives of the Convention and the Paris Agreement. This includes promoting collaboration across the UNFCCC process and inviting constituted bodies such as the Adaptation Committee, the Consultative Group of Experts, the LEG and the WIM Executive Committee to collaborate with the FWG. The activity also calls for the FWG to contribute to the technical dialogues of the global stocktake and to facilitate the inclusion of Indigenous Peoples' and local communities' perspectives in discussions on the global goal on adaptation.

38. The engagement of the FWG with constituted bodies, including the Adaptation Committee, the Consultative Group of Experts, the Katowice Committee of Experts on the Impacts of the Implementation of Response Measures, the LEG, the TEC and the WIM Executive Committee, comprises participation in regular meetings and in events and contribution to technical forums and documentation. These collaborations have led to meaningful contributions and enhanced integration of the knowledge and values of Indigenous Peoples and the perspectives of local communities into relevant work across the UNFCCC process.

39. Two representatives of the FWG attended the 18th meeting of the WIM Executive Committee. They emphasized mandates from the COP, such as the Glasgow Climate Pact, that acknowledge the important role of Indigenous Peoples and local communities in averting, minimizing and addressing loss and damage associated with the adverse effects of climate change. The FWG invited the WIM Executive Committee to engage experts from Indigenous Peoples and local communities in its expert groups, as relevant, for example the expert group on non-economic losses. The second five-year rolling workplan of the WIM Executive Committee includes several activities calling for the engagement of Indigenous Peoples and local communities.¹⁸

40. Two FWG members represented the FWG and made presentations at the 27th meeting of the TEC, sharing updates on the design of the LCIPP annual multi-stakeholder dialogue, which creates a space for sharing information on Indigenous technology, science and innovation as part of the work of the TEC.

41. At the fifth workshop under the Glasgow–Sharm el-Sheikh work programme on the global goal on adaptation, the two FWG members who participated urged reimagining humanity's relationship with nature, a shift in perspective in climate policymaking processes to reposition humans within rather than above nature, and the adoption of an approach that emphasizes the importance of Indigenous Peoples' values, particularly their reciprocal relationship with nature and intergenerational consideration. Also at the workshop, one of the FWG members highlighted the need for a systems-thinking approach that places natural systems at the core of the global goal on adaptation, moving beyond human-centric views.

¹⁸ Contained in document FCCC/SB/2022/2/Add.2, annex I.

B. Lessons learned and good practices

42. The participation of Indigenous Peoples and local communities in relevant UNFCCC constituted bodies has increased, especially in the workplan activities under the LCIPP, indicating the important role of Indigenous Peoples' values and knowledge, and local knowledge systems, in effective climate action. The work of the FWG has highlighted the importance of creating a dedicated component of the workplans of relevant constituted bodies and work programmes under the UNFCCC focused on ensuring the sustained engagement of Indigenous Peoples and local communities in their activities. The contributions of Indigenous Peoples and local communities to relevant documentation, through their response to calls for submissions or participation in relevant forums, serve as effective ways to weave diverse values and knowledge systems into the collective effort to address climate change.

C. Recommendations for future activities

43. FWG members serve as focal points for other relevant constituted bodies, which further enhances inter-body collaboration. However, FWG members have stressed the importance of being supported in these roles through receiving capacity-building support in the different work areas and to attend meetings of other constituted bodies. It is also important to ensure that invitations from relevant constituted bodies will result in collaborative work that aligns with the vision and strategy of the FWG.

VII. In-session multi-stakeholder dialogue

A. Achievements and outputs

44. The engagement of Indigenous Peoples and local communities in the UNFCCC process, including the ethical and equitable treatment of Indigenous knowledge and local knowledge, is a common thread linking together the multi-stakeholder dialogues held at the United Nations Climate Change Conferences in Sharm el-Sheikh¹⁹ and in the United Arab Emirates.²⁰ These dialogues embraced a participatory approach to climate action, aligning closely with the goals of the Paris Agreement in promoting climate action that is based on and guided by the best available science and, as appropriate, traditional knowledge, knowledge of Indigenous Peoples and local knowledge systems (Article 7, para. 5).

45. The first part of the dialogue held in conjunction with COP 27 provided examples of existing climate policies and practices that strengthened the engagement of Indigenous Peoples and local communities in their design and implementation. The second part offered tangible examples of the ethical and equitable treatment of traditional knowledge, knowledge of Indigenous Peoples and local knowledge in research and scientific processes related to climate change, such as the ethical treatment of Maasai knowledge in meteorological monitoring systems.

46. The dialogue held in conjunction with COP 28 was organized in partnership with the TEC, and the aim was to highlight the role of Indigenous technologies and technologies from local communities in transformative climate action. Two sessions dedicated to adaptation and mitigation solutions showcased traditional knowledge systems from different United Nations Indigenous sociocultural regions.

B. Lessons learned and good practices

47. Prioritizing hearing the voices of Indigenous Peoples and local communities directly and highlighting their knowledge systems and perspectives in mandated LCIPP activities

¹⁹ See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-multistakeholder-dialogue>.

²⁰ See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-multi-stakeholder-dialogue>.

enhances the depth and substance of climate discussions. The involvement of the IPO constituency in the multi-stakeholder dialogues has also proven essential to their success.

48. To effectively weave the rich exchanges that occur at the in-session multi-stakeholder dialogues and other mandated LCIPP events into the broader UNFCCC process, it is essential to document these exchanges through formal reporting and communication mechanisms. While informal documents capture the essence of the discussions, they may not be as effective in integrating the outputs into the UNFCCC process.

C. Recommendations for future activities

49. The multi-stakeholder dialogues have been important mechanisms enabling Indigenous Peoples and local communities to provide direct inputs and recommendations on relevant climate actions and thematic areas. A valuable opportunity exists to cross-pollinate discussions and insights among the multi-stakeholder dialogues and other LCIPP forums, including the annual knowledge holder gatherings and regional gatherings. Strengthened formal reporting, recommendation development and communication channels are recommended to fully realize the potential impacts of this activity.

VIII. Youth round table

A. Achievements and outputs

50. Recognizing the important role of youth in addressing climate change and restoring the integrity of nature, the FWG dedicated one of the activities under the second workplan of the LCIPP to strengthening the engagement of Indigenous youth and youth from local communities in the UNFCCC process. The FWG convened two annual youth round tables²¹ with the collaboration of Indigenous youth and youth from local communities and with the support of the IPO constituency and, more recently, a working group of the International Indigenous Youth Forum on Climate Change. Discussions at the round tables have explored gender-responsive ways to promote intergenerational knowledge-sharing and equity in the development and implementation of climate policy at all levels.

51. The youth round tables have contributed to building the capacity of Indigenous youth and youth from local communities to effectively participate in the UNFCCC process, as well as providing opportunities for them to directly propose recommendations to support their effective engagement in the process. In addition, these annual round tables have created a formal inclusive space for dialogue and interaction among youth, Parties and other relevant stakeholders.

B. Lessons learned and good practices

52. The round tables are complemented by informal intersessional consultations with Indigenous youth and youth from local communities, which facilitate the direct involvement of these youth in both the design and the delivery of the round tables. Other activities under the second workplan of the LCIPP, for 2022–2024, notably the annual gathering of knowledge holders, have further facilitated the engagement of youth through round tables dedicated to inclusion of perspectives of youth, further strengthening their overall impact and effectiveness.

²¹ For more information on the LCIPP youth round table at COP 28, see <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-youth-roundtable-exchange-amongst-indigenous-youth-and-youth-local-communities>, and for more information on the LCIPP annual youth round table at COP 27, see <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-annual-youth-round-table-part-i-exchange-amongst-indigenous-youth-and-youth-local-communities>.

C. Recommendations for future activities

53. To further enhance the effectiveness of the annual youth round tables, it is important to build on existing good practices, including the informal intersessional consultations. In addition, it is recommended to align the design and delivery of the round tables with key timelines and milestones, including the planning and delivery of key events, relevant reporting and submission schedules and timelines for specific work programmes, under the UNFCCC process.

54. To promote intergenerational equity, activities under future LCIPP workplans should consider broadening the concept of intergenerational equity to include not only the current and the next generations but all future generations. This approach resonates with the Indigenous concept of the seventh-generation principle and has been incorporated into collective approach 3 of the draft LCIPP workplan for 2025–2027.

55. In addition to Indigenous youth and youth from local communities, the participation of key LCIPP contributors and other stakeholders, including COP Presidency youth climate champions and future generations commissioners, in the round tables could enhance both their status and their impact.

IX. Communications

A. Achievements and outputs

56. To foster a holistic, integrated approach to addressing climate change, this activity under the second workplan of the LCIPP, for 2022–2024 calls for identifying diverse communication channels – beyond the LCIPP web portal – to facilitate the exchange of experience and good practices. Acknowledging that the transmission of Indigenous Peoples’ worldviews, values and knowledge and local knowledge systems transcends traditional written communication, the FWG has adopted a variety of modalities for the exchange of information, knowledge and experience. These include small group discussions during its meetings, LCIPP regional gatherings and intersessional informal contributors’ briefings, as well as integrating visual and audio elements (such as photos and music) into its work. These modalities aim to promote the integration of diverse values and knowledge systems into climate policies and action.

B. Lessons learned and good practices

57. The predominant use of English as the operational language of the UNFCCC process presents ongoing challenges to Indigenous Peoples and local communities in conveying the multifaceted nature of their understanding of climate change and its impacts to other stakeholders.

58. The work of the LCIPP, under this activity in particular, strives to identify various communication methods and formats to foster a holistic understanding of climate change issues within and solutions for the global community. The FWG opens and closes its meetings with Indigenous invocations conducted by knowledge holders to express gratitude to nature and establish a connection among participants within the shared space.

C. Recommendations for future activities

59. To pursue the transformational climate action necessary for ecosystems to adapt to climate change and to ensure enduring collective well-being, future efforts under the LCIPP and more broadly the UNFCCC process would benefit from incorporating diverse communication formats. Storytelling series and cultural workshops are recommended to enable Indigenous Peoples and local communities to transmit their diverse worldviews, values and knowledge systems. The integration of these diverse knowledge systems and values into the UNFCCC process is integral to achieving the objective of the Convention and the goals of the Paris Agreement, fostering a timely, effective response to climate change and building resilience across communities and ecosystems.

Annexe IV

Points de vue sur les approches globales et intégrées de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ses effets

[Anglais seulement]

1. The FWG has implemented various measures to foster the ethical and equitable engagement of Indigenous Peoples and local communities in the UNFCCC process. The FWG invited the Indigenous knowledge holders who participated in the annual gatherings of knowledge holders and regional gatherings and the representatives of Parties, relevant constituted bodies and other LCIPP contributors who participated in various activities to share their perspectives on work under the LCIPP. As a compilation of their views and feedback, this annex provides an overview of the progress and outcomes thus far of the ongoing implementation of the second workplan of the LCIPP, for 2022–2024.

I. Case stories from knowledge holders

2. Annex V of this document presents a collection of case stories from Indigenous Peoples and local communities highlighting the profound impacts of climate change on their ecosystems, as well as on their cultural, spiritual and material well-being. These case stories also showcase the rich, diverse knowledge systems and practices of Indigenous Peoples and local communities cultivated through generations of close relationship with nature. The purpose of compiling these stories is to enhance their prominence in the global discourse on climate change and restoration of the integrity of nature, underlining the crucial contributions of Indigenous Peoples and local communities to transformational climate action.

II. Perspectives and insights from activity participants and other stakeholders

3. In its efforts to further operationalize the LCIPP and facilitate the implementation of its functions, the FWG has engaged Parties, constituted bodies and other LCIPP contributors in activities under the Platform. Through its meetings and informal briefings, the FWG has gathered perspectives on and insights into these activities and work under the LCIPP more broadly. This chapter provides a compilation of such feedback, with a focus on enhancing the engagement of Indigenous Peoples and local communities in the UNFCCC process.

4. Parties, constituted bodies and other contributors to the work under the LCIPP recognized the important role of the Platform in providing a formal inclusive space for the exchange of experience and perspectives of Indigenous Peoples, local communities, Parties and other relevant entities. Having such a space has enhanced the visibility of the knowledge and values of Indigenous Peoples, traditional knowledge and local knowledge systems and their integration into the UNFCCC process, promoting a rights-based approach.

5. LCIPP contributors expressed appreciation for the regional gatherings conducted under activity 2 of the LCIPP workplan, for 2022–2024, which provided Indigenous knowledge holders with the space to share their experience of climate change impacts on ecosystems and livelihoods and their approaches to averting and addressing such impacts in their respective regions. These regional gatherings also provided direct engagement opportunities for regional IPOs. The LCIPP regional gathering in the Arctic was jointly convened with the Arctic Council and included participants from three United Nations Indigenous sociocultural regions: Arctic; Central and Eastern Europe, Russian Federation, Central Asia and Transcaucasia; and North America. This gathering enabled the exchange of experience and knowledge and facilitated multidirectional capacity-building related to addressing climate change and restoring the integrity of nature. The regional gathering in the

Pacific brought together Indigenous Peoples, Parties and other stakeholders from the region. A direct positive outcome of these regional gatherings was the active participation of experts and knowledge holders from the regions in relevant discussions at COP 28, including during a session on monitoring, evaluation and learning for adaptation¹ and a side event showcasing the adaptation efforts of developing countries.²

6. LCIPP contributors expressed appreciation for youth engagement in the UNFCCC process through work under the LCIPP, particularly the annual youth round table and its preparatory informal intersessional virtual consultations. The round tables contributed to building the capacity of Indigenous youth and youth from local communities to meaningfully engage in the sessions of COP. To build on this momentum and further integrate diverse knowledge systems and values into climate policies and actions, contributors called for more capacity-building opportunities. These opportunities should align with key UNFCCC timelines and milestones, including the planning and organization of key events, relevant reporting and submission schedules, to provide Indigenous Peoples and local communities with timely information for their effective involvement.

7. During the informal briefing sessions³ for contributors held in November 2023 and in subsequent written inputs on future work under the LCIPP, LCIPP contributors invited Parties to share their experience in developing and implementing policies and programmes that incorporate the perspectives, experience and knowledge systems of Indigenous Peoples and local communities, particularly in addressing climate change and building resilience.

8. LCIPP contributors invited the FWG to adopt a hybrid format for its meetings, with a virtual participation option enabling access for those unable to attend in person. The dissemination of materials in multiple languages in advance of the meetings was also highlighted as a key enabler for the effective engagement of representatives of Indigenous Peoples and local communities in them.

9. LCIPP contributors suggested the enhanced engagement in work under the LCIPP of contributors who do not self-identify as Indigenous Peoples or local communities, reflecting the function of the LCIPP to facilitate the integration of diverse knowledge systems, practices and innovations in designing and implementing climate policies and actions.

10. LCIPP contributors, while acknowledging the FWG is not a negotiating body, expressed interest in linking the outcomes and recommendations from the rich exchange of experience and insights from Indigenous Peoples and local communities during the LCIPP mandated events to key topics discussed across the UNFCCC process and negotiated during the biannual sessions of the subsidiary bodies and the sessions of the COP. This could be achieved through, among other modalities, building on the experience of developing the recommendations under activity 6 in the initial workplan of the LCIPP,⁴ for 2020–2021, and the ongoing collaboration of the FWG with other UNFCCC constituted bodies.

11. LCIPP contributors highlighted the opportunity for reciprocal knowledge exchange at the country level and through regional hubs to be promoted under the LCIPP. At these forums, Indigenous Peoples and local communities could both learn about the LCIPP and the broader UNFCCC process and share their experience and practices, informing the collective effort to address climate change.

¹ See <https://unfccc.int/event/monitoring-evaluation-and-learning-for-adaptation-interactive-feedback-session-on-new-toolkit>.

² See <https://unfccc.int/event/nap-side-event-COP28>.

³ See <https://lcipp.unfccc.int/events/virtual-training-workshop-module-3-back-back-informal-contributors-briefing-nov-2023-session-2>.

⁴ See the recommendations in annex V to document FCCC/SBSTA/2021/1.

12. Lastly, LCIPP contributors emphasized the importance of monitoring and evaluating the ethical and equitable engagement of Indigenous knowledge, traditional knowledge and local knowledge systems in efforts to address climate change and build resilience. This could build on existing LCIPP mapping efforts,⁵ with training sessions to highlight these efforts, and thus support the enhanced engagement of Indigenous Peoples and local communities in developing and implementing climate policies and action.

⁵ See https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-08/Technical%20paper_LCIPP%20Activity%207_Final.pdf and <https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2021-12/Technical%20Paper%20Activity%209.pdf>.

Annexe V

Récits partagés par les peuples autochtones et les communautés locales sur l'action climatique et la protection de la nature

[Anglais seulement]

1. This annex presents a compilation of case stories shared by Indigenous Peoples and local communities at the mandated events of the LCIPP, including regional gatherings. The case stories were compiled with the aim of weaving diverse values, worldviews and knowledge systems of Indigenous Peoples and local communities into the global effort to address climate change, and of promoting the recognition of the distinctions between and within Indigenous Peoples and local communities. The stories underscore the important role Indigenous Peoples and local communities play in transforming how the global community approaches and makes collective efforts in addressing climate change, preserving nature and building universal resilience.

2. The stories provide information on the multifaceted impacts of climate change on Indigenous Peoples and local communities, including impacts on their ways of life and the ecosystems on which they depend, and impacts on their cultural, spiritual and material well-being. They highlight the practices and perspectives of Indigenous Peoples and local communities related to addressing climate change and restoring the integrity of nature.

3. The FWG extends its gratitude to the Indigenous Peoples and local communities who shared their stories, insights and wisdom in this compilation. The FWG requests that any use of or distribution of these case stories be undertaken with the free, prior and informed consent of the Indigenous Peoples and local communities involved.

I. Sacred balance

4. **The ritual of Monogit in Asia.** Monogit is a traditional practice that derives its name from *sogit*, a term that signifies cooling the spiritual heat and restoring balance. The Monogit ceremony is performed to restore harmony and equilibrium, particularly after a period of imbalance and disturbance. It acknowledges that conflicts, whether interpersonal or communal or with nature, can create disharmony. The Monogit ceremony aims to re-establish a sense of communal well-being and restore connection with nature.¹

5. **Non-encroachment practices in Papua New Guinea.** Papua New Guinea's rich cultural heritage and customary spiritual beliefs are intertwined with the management of natural resources. Local communities have non-encroachment practices that have been upheld for generations to protect specific areas considered to be sacred and as having spiritual significance. These areas are off limits to any human activities that may disrupt the delicate ecosystems or harm the balance of nature.

II. Oneness with nature

6. **The De Por Htoo practice of Karen Indigenous Peoples.** This practice involves depositing the umbilical cord of a newborn baby into a bamboo stem and tying it to a tree. The practice is rooted in the Karen peoples' worldview that the umbilical cord connects a person to the land and their ancestors. The Karen people see the tree as a symbol of life, growth and continuity. They believe that, by tying a bamboo stem with an umbilical cord to a tree, the child will be connected to the land, its ancestors and the tree itself. No one is allowed to cut down the tree. The practice also helps to strengthen the bond between the child

¹ This case story was shared during the LCIPP annual in-session multi-stakeholder dialogue at COP 28.

and its community. The informal summary report of the LCIPP biregional gathering for Africa and Asia,² offers additional details on the practices of the Karen people.

7. **The Māori *whenua*.** In Māori culture, *whenua* represents both the land and the placenta, illustrating the deep bond between life and the Earth Mother, Papatūānuku. Lands are seen as life-giving placentas, birthing islands from the sea. This concept extends to viewing life as unfolding within the world's womb. The term *tangata whenua* means 'people of the land'. A key tradition that reinforces this bond is the burial of a newborn's *whenua* (placenta) in a place of significance, linking the child to its ancestral land from birth and embodying the essence of *mana whenua* – spiritual connection and guardianship over territory.

8. **The reverence and respect the Mansi people in the Russian Federation hold for nature.** This reverence and respect are deeply embedded in their proverbs and daily practices; among their sayings is that 'nature is as alive as mankind'. They adhere to the belief that love of nature is the law of life, and this belief guides their interactions with the environment. This belief prohibits the Mansi from settling near animals' favourite habitats, hunting young or pregnant animals, and creating disturbances in the forest. In their traditional fishing practices, the use of overly narrow nets is avoided to ensure the safety of young fish, further exemplifying their commitment to living in harmony with nature.

III. Impacts of climate change on ecosystems and livelihoods

9. The rapid warming of the Arctic region poses threats to both coastal and terrestrial communities, with the **increased warming and thawing of permafrost having significant negative impacts on the infrastructure** of Indigenous Peoples in the region. Both Sámi and Inuit coastal communities face rising sea level, increased coastal erosion and land loss due to thawing and melting permafrost. These conditions have compelled these communities to relocate their towns inland, in some cases multiple times, for safety.

10. The implementation of response measures, if not done properly, also has negative impacts on Indigenous Peoples in the region. For example, wind farms adversely impact grazing areas, disrupting the natural habitat and migratory patterns of reindeer.³

11. The rising sea level causes **waterlogging of land and high salinity in streams, causing loss and damage related to the water supply and crop production** of Indigenous Peoples and local communities in Bangladesh. Indigenous Peoples clean water streams and create small water channels (known as *maleyā* in the Chakma language) to manage water resources and equally distribute water.

12. In Fiji and Tonga, several communities have been **relocating inland to escape the impacts of sea level rise**. Indigenous communities in Fiji have been undertaking relocation efforts in response to climate change since 2014. Changes in the coastline have resulted in losses, including of burial sites, fishing resources, freshwater wells, homes and agricultural land.⁴

13. **Climate change adversely impacts the availability and quality of natural resources**, endangering the livelihoods of Indigenous Peoples and local communities in Africa and Asia.⁵ In Africa, the Chad Basin has experienced a dramatic 90 per cent reduction in size since the 1960s attributable to climate change and human activities. This reduction has had profound effects on those dependent on the lake for fishing, agriculture and livestock

² For additional information on the event, see <https://lcipp.unfccc.int/events/biregional-gathering-local-people-communities-and-indigenous-peoples-platform>.

³ These case stories were shared during the LCIPP regional gathering for the Arctic held in 2023. See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-arctic-regional-gathering>.

⁴ This information was included as part of the FWG input to the first global stocktake. See https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2023-06/Updated%20FWG%20input%20to%20the%20GST%20process_31%20May%202023.pdf.

⁵ These case stories were shared during the LCIPP biregional gathering for Africa and Asia held in 2022. See <https://lcipp.unfccc.int/events/biregional-gathering-local-people-communities-and-indigenous-peoples-platform>.

farming. In Asia, the water level of the Mekong Delta is adversely affected by climate change, presenting considerable challenges for the Indigenous Peoples and local communities of the region. The Mekong Delta, often referred to as the ‘rice bowl’ of Asia, is a region that spans several countries. Indigenous Peoples in the region rely heavily on the Mekong River for agriculture, fishing and transportation. They have a shared sense of connection with the river and often rely on traditional knowledge to sustain their ways of life. The climate impact on the river challenges Indigenous Peoples’ livelihoods, threatening their cultural heritage and leading to social and economic vulnerabilities.

14. Women in the Karamojong pastoralist community in Uganda make observations that support weather forecasting, including alerting the community about upcoming rain or drought, as well as the arrival of livestock diseases. Climate-related conflict experienced by the community as well as **climate and environmental changes disempower Karamojong women and weaken their own representative institution.**

IV. Practices to address climate change and build resilience

15. Many Indigenous Peoples and local communities in Africa depend on livestock and agricultural practices for food security, income and cultural identity. Recently, persistent droughts have jeopardized their customary livelihoods. In response, Indigenous Peoples and local communities in the region are **diversifying their sources of livelihood** by broadening their livestock varieties and cultivating drought-resistant crops.⁶

16. In the United Nations Indigenous sociocultural regions of Asia and Africa, Indigenous women play an essential role in ensuring food security and environmental stewardship in their communities. They use traditional knowledge and practices to conserve seeds, notably through the **creation and maintenance of seed banks**. As well as being vital to knowledge transfer, these repositories ensure that seeds from various plant species are available for future planting and food production. Indigenous women possess extensive expertise in seed-saving techniques and an understanding of the ecology essential for maintaining seed diversity, making their role in ensuring food security and environmental stewardship in their communities important.

17. The Gabra people of northern Kenya have a profound connection with water. Water has an indispensable role in sustaining the Gabra’s livelihoods and in fostering cultural and spiritual harmony, thereby contributing to peace. The Gabra **respect water as a sacred resource**, integral not only to their survival but also to maintaining their cultural and spiritual practices. Their water management techniques are deeply ingrained in cultural traditions and ecological wisdom, and they utilize a diverse array of water sources, including seasonal rivers, wells, ponds, natural catchments, traditional underground reserves, dams and boreholes.

18. A notable aspect of the Gabra’s water stewardship is their **unique system of managing shallow wells** through the appointment of an *abriega* – a water system manager who, by drawing on community consensus and feedback, allocates and rations water, ensuring equitable distribution. In the rainy season, communities strategically use wells situated at some distance from their settlements, conserving the closer wells for the arduous dry spells. This intricate system of water management is emblematic of the Gabra’s deep respect for water, the conservation and sustainable use of which is embedded in their cultural ethos.⁷

19. In the Pacific, a key strategy to mitigate climate change is the active revitalization of traditional technologies connected to agriculture, aquaculture and natural resource management. In **Hawai‘i**, there is a strong effort to **restore the sustainable loko i‘a, or fish-pond system**, to replace extractive and unsustainable commercial fishing. As food

⁶ These case stories were shared during the third annual gathering of knowledge holders, held at COP 28. See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-third-annual-gathering-knowledge-holders-exchange-amongst-knowledge-holders-coordination>.

⁷ This case story was shared from the Africa region during the LCIPP annual gathering of knowledge holders held at COP 28.

production systems, *loko i'a* have the potential to produce thousands of pounds of sustainable protein annually while mitigating coral bleaching, reef death, beach erosion, fish population overkills and other imbalances in the marine ecosystem. The Native Hawaiian community has established a streamlined permit process, making the restoration of ponds more feasible for the community.

20. In Solomon Islands, villagers employ strategies such as **cultivating resilient crops in the bush**, which enhances food security because communities can depend on these food sources during the wet season, thereby building climate resilience. In addition, the utilization of specific trees as a resource serves as a mitigation measure – these trees not only provide a traditional food source for Indigenous Peoples but also provide the material for traditional tools. By incorporating these trees into their environment, communities are taking steps towards improving sustainability and building resilience.

21. In Rapa Nui, Indigenous Peoples employ the **traditional and sustainable practice of collecting night dew** to protect food and preserve plants, thus ensuring food security and demonstrating a profound knowledge of their ecosystem. This method effectively hydrates crops and approaches nature with respect, ensuring that the community's needs are met without depleting or damaging nature, by reducing dependence on conventional irrigation techniques. This sustainable and eco-friendly approach demonstrates how communities leverage their ancestral knowledge and practices to address and apply innovative solutions to challenges such as climate change and food security.

22. In Fiji, **hybrid sea walls** are created as a cost-effective and efficient alternative to traditional concrete barriers to protect coastal communities. Sea walls are built using locally sourced boulders. Mangroves are planted in front of the walls to mitigate tidal flows and dissipate wave energy and storm surges, and vetiver grass is planted behind the walls to create a strong hedge. The deep roots of vetiver grass hold in the soil and can thrive even in soil inundated by seawater. The mangrove ecosystems also provide an important local source of food, sequester carbon, protect coral reefs by holding in soil, and are home to shellfish and other marine life.⁸

23. In West Papua, coastal communities have established **traditional fishing zones** called *sasse*, where fishing activities are restricted for three to six months of the year in order to protect marine biodiversity, preserve ecological processes and uphold the cultural practices linked to these areas. Integrating these traditional conservation methods into modern marine protected area strategies.

24. In the Plurinational State of Bolivia, Indigenous Peoples have developed **ecotourism that leverages their traditional** knowledge and practices for both economic development and nature conservation. Visitors to the Tacana territory are offered an immersive cultural experience that includes exposure to the traditional lifestyle, knowledge and practices of the Tacana people. Central to the Tacana ecotourism model is the conservation of their land and educating visitors about Indigenous Peoples' relationship with the land.

25. Indigenous Peoples and local communities across Asia engage in **collective, sustainable forest management**, playing a crucial role in the global effort to address climate change. For example:⁹

a) In Nepal, the planting of native trees not only sequesters carbon but also **reinforces cultural values tied to forest stewardship**;

b) In Bangladesh, natural forests managed by local communities, often **referred to as village common forests**, are essential to meeting daily community needs and preserving local biodiversity;

c) In Indonesia, Indigenous Peoples use sustainable farming and agricultural practices, **regarding forests as sacred spaces for worship**. The diverse knowledge systems

⁸ This case story was shared at the LCIPP regional gathering for the Pacific held in 2023. See <https://lcipp.unfccc.int/events/lcipp-pacific-regional-gathering>.

⁹ As footnote 4 above.

and common values of Indigenous Peoples and local communities in this country are rooted in their **sympiotic relationship with nature**.

26. The Ifugao Rice Terraces in the Philippines are an example of how a time-tested Indigenous practice can sustain a harmonious ecosystem while maintaining water, energy and food security. Dating back two millennia, these rice terraces are a sustainable and primarily communal system of **rice production that captures water from the forest-covered mountains to irrigate stone terraces and ponds**. The rice terraces stand as a testament to the harmonious relationship between people and the land.¹⁰

27. Globally, there is a growing movement calling for the protection of **Mother Earth's rights**, also known as the Rights of Nature. For example:

a) In 2008, Ecuador adopted a new constitution that included a chapter dedicated to the **Rights of Nature, or Pachamama**, to exist, thrive and evolve;

b) In the Plurinational State of Bolivia, **the Rights of Nature, or Pachamama** – or Mother Earth in Bolivian Indigenous tradition – are protected under two key items of legislation: the Mother Earth Rights Law (Law 071 of 21 December 2010), which delineates specific rights for Mother Earth; and the Framework Law of Mother Earth and Integral Development for Living Well (Law 300 of 15 October 2012);

c) In New Zealand, several sacred places have been granted legal personhood as part of the Treaty settlement process, recognizing the deep whakapapa (genealogy) ties that Māori have with the land and rivers. These places include Te Urewera National Park, Te Awa Tupua (Whanganui River) and Te Kāhui Tupua (Mount Taranaki and its surrounding peaks).

¹⁰ This case story was presented by an FWG member at the joint thematic dialogue of the TEC and the Food and Agriculture Organization of the United Nations held in 2023. See <https://unfccc.int/news/how-climate-technology-connects-to-action-on-water-energy-and-food>.

Annexe VI

Membres du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones au 15 mars 2024

[Anglais seulement]

<i>Member</i>	<i>United Nations region</i>
Grace Balawag	Indigenous sociocultural region: Asia
Natasha Banda Museba	Regional group: African States
Tiana Carter	Regional group: Western European and other States
Maheshwar Dhakal	Regional group: Asia-Pacific States
Cathryn Eatock	Indigenous sociocultural region: Pacific
Daria Egereva	Indigenous sociocultural region: Central and Eastern Europe, Russian Federation, Central Asia and Transcaucasia
Walter Gutierrez	Regional group: Latin American and Caribbean States
Kathy Jetñ il-Kijiner	Small island developing States
Edna Kaptoyo	Indigenous sociocultural region: Africa
Agrafena Kotova	Regional group: Eastern European States
Onel Masardule	Indigenous sociocultural region: Central and South America and the Caribbean
Graeme Reed	Indigenous sociocultural region: North America
Gunn-Britt Retter	Indigenous sociocultural region: Arctic
Radha Wagle	Least developed countries

Annexe VII

Contributions relatives à l'examen du Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones qui se tiendra en 2024

[Anglais seulement]

1. COP 26 decided that the next review of the FWG, including consideration of the request in decision 2/CP.24, paragraph 4 (relating to the representation of local communities on the LCIPP), would be held in 2024 with a view to COP 29 adopting a decision on the review.¹ COP 26 also requested the FWG to invite Parties, Indigenous Peoples and local communities, and other stakeholders to make submissions on the review by the 10th meeting of the FWG (November–December 2023).²

2. Pursuant to this mandate, the FWG invited Parties, Indigenous Peoples, local communities and other stakeholders to submit their views on the review of the FWG by 28 November 2023 (the last day of its 10th meeting). To encourage submissions, the FWG developed guidance to help Parties and observers prepare their submissions.³ The guidance was informal, and its use was voluntary. The FWG also shared the call for submissions with LCIPP contributors during the various LCIPP activities conducted virtually and in person in 2023.

3. The table below provides a list of Parties, admitted non-governmental organizations and non-admitted entities that formally submitted inputs for the upcoming review by the deadline. The submissions are available at the LCIPP web portal's resource hub.⁴

Submissions on the review of the Facilitative Working Group to be held in 2024

<i>Entity type</i>	<i>Submission</i>	<i>Submission date</i>
Party	European Union	15 November 2023
	Canada	22 November 2023
	Australia	24 November 2023
Admitted non-governmental organization	International Work Group for Indigenous Affairs	21 November 2023
Non-admitted entity	Australian South Sea Islanders, Port Jackson	29 November 2023
	Indigenous Environmental Network	29 November 2023
	Arctic region	3 December 2023
	Indigenous Peoples Organization – Australia	3 December 2023

¹ Decision 16/CP.26, para. 12.

² Decision 16/CP.26, para. 13.

³ The guidance is available at https://lcipp.unfccc.int/sites/default/files/2023-10/Informal%20Guidance%20for%20Submissions%20re%20SBSTA%20Review%20of%20FWG_FI_NAL.pdf.

⁴ See <https://lcipp.unfccc.int/review-facilitative-working-group-local-communities-and-indigenous-peoples-platform-2024>.